



Plan de développement de la zone agricole



PDZA de la MRC de Montmagny 2026-2031

Date de la dernière modification : 12 mai 2026

Avec la participation financière de :

Québec

Table des matières

Liste des acronymes	5
Liste des tableaux.....	6
Comité directeur de la révision du PDZA.....	8
Coordination et réalisation de la révision du PDZA.....	8
Vision.....	9
Mot de la préfet.....	9
Bilan du PDZA 2019-2024	10
Introduction	11
Résumé du portrait de la MRC de Montmagny	12
Dynamisme territorial et démographique	12
Occupation et dynamique du territoire agricole	13
Structure et performance du secteur agricole.....	15
Évolution des productions agricoles	16
Transformation, distribution et mise en marché	17
Accessibilité alimentaire et présence des services	19
Main-d'œuvre agricole et relève.....	20
Initiatives, innovation et agrotourisme.....	21
Lecture d'ensemble du portrait.....	23
Démarche de révision	24
Principes ayant guidé la démarche	24
Une démarche structurée et ancrée dans le milieu	24
Étapes de consultation	25
Trois étapes de consultation du milieu	25
1. Une première phase de consultations ciblées	25
2. Un forum de consultation publique.....	26
3. Un forum de priorisation des actions	26
Analyse des résultats	28
Synthèse des constats clés	28

Une diversité bien présente, mais en transformation	28
Un système de mise en marché en développement et à structurer	29
Un territoire mobilisé aux réalités contrastées	29
Un enjeu central de pérennité et de vitalité	30
Une nécessité d'action concertée	31
Analyse stratégique du secteur agricole et agroalimentaire - FFOM.....	32
Forces.....	32
Faiblesses	32
Opportunités	33
Menaces	33
Enjeux stratégiques.....	35
Chantiers d'intervention du PDZA	36
Aperçu des chantiers.....	36
Structure des chantiers d'intervention	36
Chantier 1 - Produits locaux et agrotourisme : structuration et mise en marché .	39
Mise en contexte.....	39
Objectif général	40
Contribution aux enjeux stratégiques du PDZA	40
Chantier 2 - Environnement et changements climatiques : adaptation et transition du secteur agricole.....	43
Mise en contexte.....	43
Objectif général	44
Contribution aux enjeux stratégiques du PDZA	44
Chantier 3 - Entrepreneuriat agricole et développement territorial : relève, innovation et pérennité des entreprises	47
Mise en contexte.....	47
Objectif général	47
Contribution aux enjeux stratégiques du PDZA	48
Chantier 4 - Valorisation de l'agriculture et système alimentaire territorial : mobilisation et qualité de vie.....	51

Mise en contexte.....	51
Objectif général	52
Contribution aux enjeux stratégiques du PDZA	52
Mise en œuvre et suivi du PDZA	55
Gouvernance et rôles des instances	55
Cycle de mise en œuvre.....	55
Conclusion.....	57
Références	58

Liste des acronymes

ALUS	Alternative Land Use Services / programme ALUS
CDC	Corporation de développement communautaire
CDEMM	Corporation de développement économique de la MRC de Montmagny
CISA	Centre d'innovation sociale en agriculture
CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
CLD	Centre local de développement
CPE	Centre de la petite enfance
CPTAQ	Commission de protection du territoire agricole du Québec
CRRASA	Comité régional de réflexion et d'action en sécurité alimentaire
CSS	Centre de services scolaire
FAC	Financement agricole Canada
FADQ	La Financière agricole du Québec
FFOM	Forces, faiblesses, opportunités, menaces
FRR	Fonds régions et ruralité
GES	Gaz à effet de serre
ISQ	Institut de la statistique du Québec
ITHQ	Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
LPTAA	Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles
MADA	Municipalité amie des aînés
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MRC	Municipalité régionale de comté
OBV	Organisme de bassin versant
PAD	Plan d'agriculture durable
PDE	Plan directeur de l'eau
PDZA	Plan de développement de la zone agricole
PGMR	Plan de gestion des matières résiduelles
PRMHH	Plan régional des milieux humides et hydriques
RACJ	Régie des alcools, des courses et des jeux
RPA	Résidence privée pour aînés
SAD	Schéma d'aménagement et de développement
SAT	Système alimentaire territorial
SBM	Stratégie bioalimentaire Montérégie
SWOT	Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats
TACA	Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches
TÉ	Territoire équivalent
UPA	Union des producteurs agricoles

Liste des tableaux

Tableau 1. Évolution de la zone agricole de la MRC de Montmagny (2017 à mars 2024)	13
Tableau 2. Nombre de permis délivrés par le MAPAQ et de permis de fabricant d'alcool émis pour les établissements œuvrant dans la MRC de Montmagny	18
Tableau 3. Portrait du plan de relève des entreprises agricoles enregistrées dans la MRC de Montmagny en 2021	21
Tableau 4. Contribution des chantiers d'intervention aux enjeux stratégiques	38

Liste des figures

Figure 1. Répartition de la population selon le groupe d'âge en 2024.....	12
Figure 2. Carte de la zone agricole avec les déclinaisons selon la typologie des milieux agricoles	14
Figure 3. Nombre d'entreprises agricoles (à gauche) et leurs revenus (à droite) à la MRC de Montmagny en 2014 et 2025.....	15
Figure 4. Répartition des revenus de la production animale dans la MRC de Montmagny (MAPAQ, 2025)	16
Figure 5. Répartition des revenus de la production végétale dans la MRC de Montmagny (MAPAQ, 2025)	17
Figure 6. Localisation des commerces.....	19
Figure 7. Évolution de l'âge moyen des producteurs agricoles	20
Figure 8. Répartition de l'âge des producteurs dans la MRC de Montmagny en 2016 (Statistique Canada, 2017)	21
Figure 9. L'Atelier agricole accueille ses premiers jeunes apprentis jardiniers! (MRC de Montmagny, 2023)	22
Figure 10. La Promenade gourmande (MRC de Montmagny, 2025)	23
Figure 11. Étapes clés de la révision du PDZA de la MRC de Montmagny	25
Figure 12. Étapes de mise en œuvre du PDZA.....	56

Comité directeur de la révision du PDZA

La révision du PDZA a été réalisée avec l'appui d'un comité directeur composé de représentants du milieu agricole, agroalimentaire, municipal et institutionnel. Ce comité a contribué à orienter la démarche, à valider les constats et à prioriser les interventions proposées dans le plan.

Nom	Fonction / Organisation
Chantal Côté	Mairesse de Cap-Saint-Ignace et Préfet de la MRC de Montmagny
Daniel Racine	Directeur général adjoint, MRC de Montmagny
Guillaume St-Pierre	Producteur agricole et Président du Syndicat de l'UPA de la MRC de Montmagny
René Têtu	Producteur agricole
Alain Talbot	Producteur agricole
Réjean Cliche	Conseiller au développement économique, CLD de la MRC de Montmagny
Chantale Dubé	Conseillère en aménagement du territoire, environnement et faune, Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches
Laurence Pitre-Vézina	Directrice générale, Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA)
Geneviève Roux	Agronome, OBV de la Côte-du-Sud
Kathéry Couillard	Agente de développement touristique, MRC de Montmagny
Claire Jacquin	Codirectrice, CDC ICI Montmagny-L'Islet
Jean-François Guay	Coordonnateur – Planification du territoire, MAPAQ
Linda Rouillier	Nutritionniste, CISSS de Chaudière-Appalaches (CISSSCA)
Nancy Labrecque	Directrice générale, MRC de Montmagny
Tanios El Hayek	Coordonnateur en aménagement et développement du territoire, MRC de Montmagny
Francis Rouleau	Directeur général, IGA de Montmagny et Les Marchés Tradition Cap-Saint-Ignace
Céline Héloïse	Chargée du Plan climat, MRC de Montmagny

Coordination et réalisation de la révision du PDZA

Attara Hell	Responsable de la révision du PDZA et Agent de développement agroalimentaire, MRC de Montmagny
Samuel Comtois	Agronome et Consultant, Groupe Pleine Terre

Vision

Montmagny, un territoire où l'agriculture et l'alimentation prennent racine, évoluent et rassemblent

« En 2040, la MRC de Montmagny est reconnue comme un territoire où l'agriculture et l'alimentation prennent pleinement leur place dans le développement du territoire et de ses communautés. »

Mot de la préfet

L'agriculture et l'alimentation occupent une place importante dans le développement de la MRC de Montmagny. Elles contribuent à la vitalité de nos communautés, à l'occupation du territoire et à la qualité de vie des citoyens.

La révision du PDZA a permis de dresser un portrait actualisé du territoire et de mieux comprendre les réalités du secteur. Cette démarche s'appuie sur la participation de nombreux acteurs du milieu, notamment des entreprises, des organismes, des citoyens, des partenaires et des élus, qui ont contribué à définir des priorités d'action en phase avec les besoins du territoire.

Le PDZA 2026-2031 propose une vision rassembleuse et des chantiers structurants visant à soutenir le développement du secteur, à favoriser l'accès à une alimentation de qualité et à renforcer les liens entre l'agriculture, l'agroalimentaire et la population.

Ce plan se veut un outil concret et collectif, dont la mise en œuvre reposera sur la collaboration des acteurs du milieu.

Je tiens à remercier l'ensemble des personnes et des organisations qui ont participé à cette démarche.

Bonne lecture.

Chantal Côté

Préfet de la MRC de Montmagny

Bilan du PDZA 2019-2024

Adopté en 2019, le premier Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de Montmagny a permis de structurer une démarche concertée de développement agricole et agroalimentaire à l'échelle du territoire. Au-delà des projets réalisés, cette démarche a contribué à mobiliser les acteurs du milieu, à renforcer les collaborations et à mettre en commun les connaissances et les expériences des différents partenaires.

Le premier PDZA comportait quinze projets touchant notamment la mise en marché des produits locaux, l'agrotourisme, la relève, l'accès à l'alimentation, l'innovation agricole et le développement territorial. Dans l'ensemble, la majorité des projets ont été réalisés ou adaptés au fil de la démarche afin de mieux répondre aux réalités du milieu.

Certaines initiatives issues du premier PDZA sont toujours actives aujourd'hui et contribuent au dynamisme du territoire. C'est notamment le cas du marché de proximité La Chèvre et le Chou, qui a permis de structurer davantage la mise en marché de l'offre alimentaire locale, ainsi que de l'Atelier agricole, qui soutient l'incubation, l'expérimentation et l'accompagnement de projets agricoles émergents. D'autres initiatives ont également contribué à renforcer les collaborations entre producteurs, organismes et partenaires du milieu.

La mise en œuvre du PDZA a toutefois mis en lumière plusieurs défis. Certains projets ont nécessité davantage de ressources et d'implication que prévu, alors que d'autres n'ont pu être réalisés. La pandémie de COVID-19 a également ralenti plusieurs démarches et complexifié la mobilisation des acteurs du milieu. Par ailleurs, certains projets qui se poursuivent aujourd'hui font face à des enjeux de pérennité, notamment sur le plan financier et sur le plan des ressources humaines.

Le bilan du premier PDZA a également permis de faire ressortir certains enjeux toujours présents sur le territoire, notamment en matière de sécurité alimentaire, de mise en marché, de relève et de diversification des activités agricoles et agrotouristiques. Ces constats ont contribué à orienter la révision du PDZA 2026-2031 et l'élaboration des nouveaux chantiers d'intervention.

Dans l'ensemble, cette première expérience a confirmé l'importance du PDZA comme outil de concertation, de planification et de développement territorial, tout en mettant en évidence la nécessité d'une approche flexible, évolutive et adaptée aux réalités du milieu.

Introduction

Le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de Montmagny constitue un outil structurant visant à orienter le développement du secteur agricole et agroalimentaire en cohérence avec les réalités du territoire. La présente démarche s'inscrit dans la continuité d'un premier PDZA adopté en 2019, dont la mise en œuvre a permis de générer de nombreuses initiatives et de mobiliser un large éventail d'acteurs du milieu.

Au cours des dernières années, grâce aux actions identifiées dans le PDZA, plusieurs projets et initiatives ont vu le jour. Certains, comme le marché de proximité La Chèvre et le Chou et l'Atelier agricole, sont toujours actifs et contribuent au dynamisme du milieu.

Le secteur agricole et agroalimentaire est en transformation, notamment en raison d'enjeux de relèvement, d'adaptation et d'accès à l'alimentation. Dans ce contexte, la planification territoriale apparaît essentielle pour soutenir une évolution cohérente et adaptée aux réalités du milieu.

La révision du PDZA repose sur cette expérience et sur les apprentissages tirés de la mise en œuvre de sa première version. Elle s'appuie sur une mise à jour du portrait du territoire et sur une nouvelle démarche de consultation, permettant de préciser les enjeux actuels et d'adapter les priorités d'intervention aux réalités d'aujourd'hui.

Le PDZA 2026-2031 s'inscrit ainsi dans une approche territoriale intégrée, où l'agriculture et l'agroalimentaire contribuent au développement économique, social et environnemental de la MRC. Il prend également en compte les orientations issues du projet « Signature innovation », qui positionne l'innovation en santé durable comme levier de développement, notamment en lien avec l'environnement, la sécurité alimentaire et la qualité de vie des communautés.

Dans ce contexte, le PDZA propose une vision renouvelée, des enjeux stratégiques et des chantiers d'intervention visant à structurer et soutenir le développement du secteur, en complémentarité avec les autres démarches portées par la MRC.

Résumé du portrait de la MRC de Montmagny

Le territoire de la MRC de Montmagny se caractérise par un secteur agricole et agroalimentaire diversifié, ancré dans son milieu et contribuant à l'économie, à l'occupation du territoire et à la vitalité des communautés. Le portrait met en évidence une évolution du secteur au cours des dernières années, marquée par des changements dans les caractéristiques des entreprises, des productions et des pratiques, ainsi que par des dynamiques territoriales variées à l'échelle de la MRC.

Dynamisme territorial et démographique

En 2024, la MRC de Montmagny compte 22 873 citoyens. Cela représente une légère reprise démographique depuis 2016 (+1,5 %), un contraste avec le déclin observé dans les décennies précédentes. Cette croissance demeure toutefois fragile et inégale selon les secteurs.

Alors que certaines municipalités ont connu une hausse importante de leur population, notamment Berthier-sur-Mer (+16,3 %) et Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud (+12,5 %), d'autres ont connu des pertes significatives, notamment Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues (-25,7 %) et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (-10,0 %). Par ailleurs, l'objectif de croissance démographique fixé par la MRC ([CIBLE 15/30](#)) apparaît difficile à atteindre au rythme actuel.

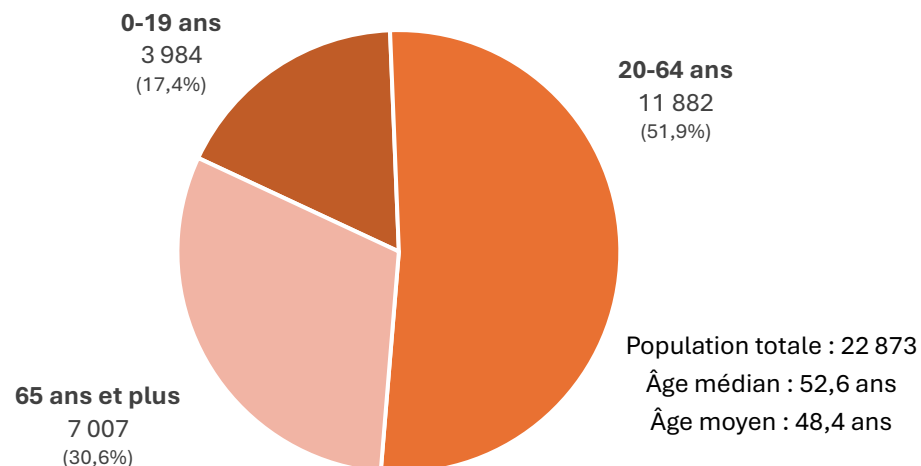


Figure 1. Répartition de la population selon le groupe d'âge en 2024

Source : [Estimations de la population des MRC selon l'âge et le genre, âge médian et âge moyen, Québec, 1^{er} juillet 1996 à 2025 \(ISQ, 2026\)](#)

Cette situation s’accompagne d’un vieillissement marqué de la population, les personnes âgées de 65 ans et plus représentant 30,6 % de la population (Figure 1), en forte croissance depuis 2016. Cette évolution a des impacts directs sur la disponibilité de la main-d’œuvre, la relève entrepreneuriale et la vitalité des milieux.

Occupation et dynamique du territoire agricole

La zone agricole couvre 48 047 hectares, soit 28 % du territoire, une proportion plus faible que dans plusieurs MRC de la région de Chaudière-Appalaches. Malgré cela, le territoire se distingue par un taux d’occupation élevé (80 %), traduisant une utilisation soutenue des terres agricoles (Tableau 1).

L’évolution récente montre :

- une stabilité globale du territoire agricole
- une augmentation de la valeur foncière (+52 % entre 2017 et 2024)
- une pression croissante sur l’accès à la terre

Par ailleurs, la présence de 439 hectares de terres en friche représente un potentiel de développement, notamment pour la relève ou la diversification des productions.

Ces éléments traduisent un territoire à la fois mobilisé et productif. Cependant, celui-ci est soumis à des enjeux d’accessibilité et de pression foncière.

Tableau 1. Évolution de la zone agricole de la MRC de Montmagny (2017 à mars 2024)

MRC et région administrative	Superficie de la zone agricole (ha)				% du territoire des MRC en zone agricole	Inclusion depuis la révision* (ha)	Exclusion depuis la révision* (ha)
	2007	2017	Mars 2024	Δ 2007-03/2024 (%)	Mars 2024		
Bellechasse	146 261	146 127	145 994	-0,18	83	209	446
Les Etchemins	96 549	96 503	96 516	-0,03	53	213	815
L’Islet	85 206	85 638	85 988	0,92	41	1 066	207
Montmagny	46 931	47 923	48 047	2,38	28	1 529	138
Chaudière-Appalaches	1 001 437	1 001 651	1 009 494	0,80	67	3 461	4851

** Superficies incluses ou exclues par décision depuis l’entrée en vigueur du décret de zone agricole révisée pour chacune des MRC ou des communautés et ayant fait l’objet d’un avis au Bureau de la publicité des droits (CPTAQ, 2024 : 5).*

Source : Données sur le territoire en zone agricole par région administrative, par MRC et par territoire équivalent (TÉ) au 31 mars 2024 (CPTAQ, 2024)

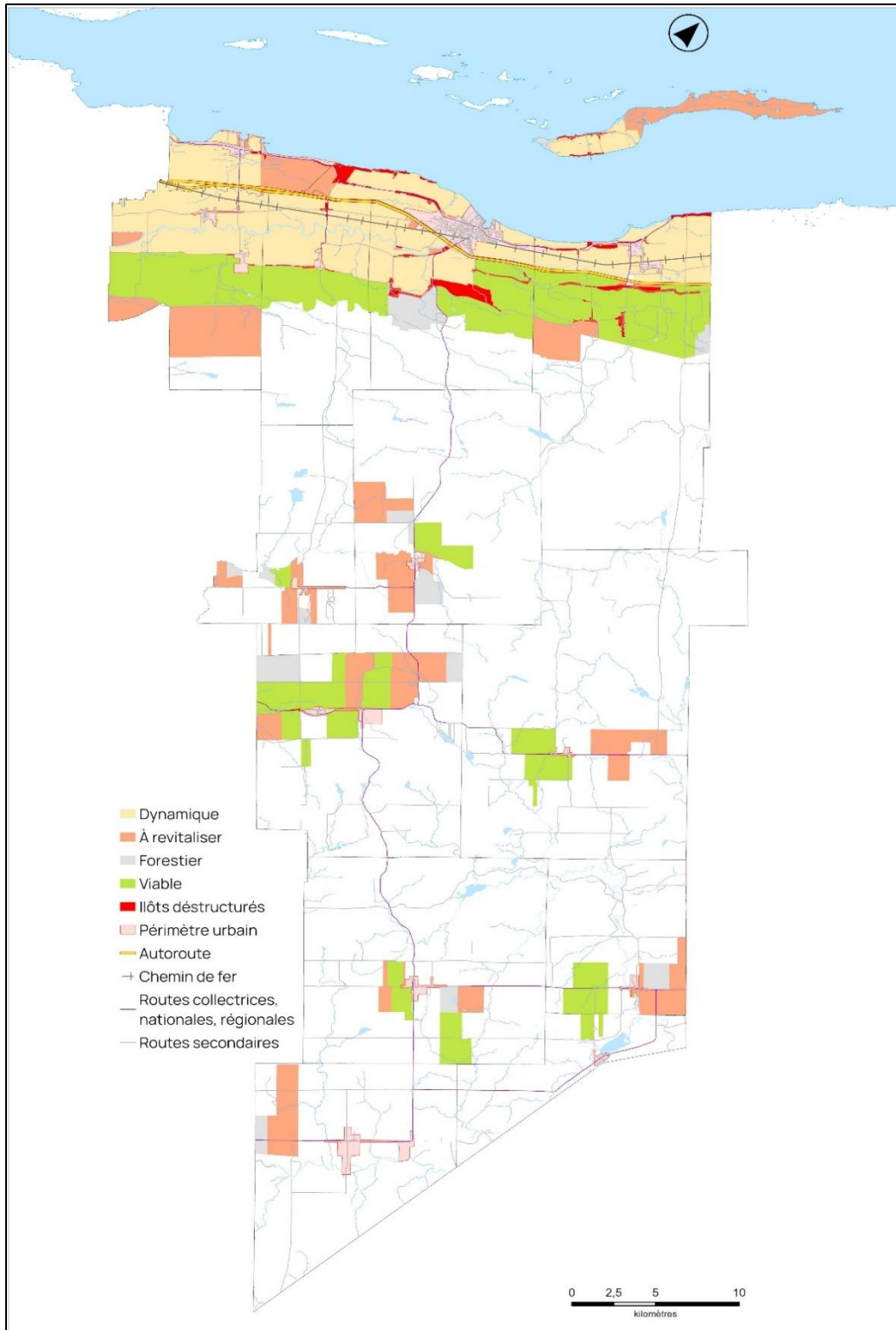


Figure 2. Carte de la zone agricole avec les déclinaisons selon la typologie des milieux agricoles

Structure et performance du secteur agricole

En 2025, la MRC de Montmagny compte 293 entreprises agricoles, un nombre relativement stable au cours des dernières années (MAPAQ, 2025).

Sur le plan économique, les revenus agricoles totalisent 71,4 M\$ en 2025, comparativement à 79,3 M\$ en 2014. Les productions animales demeurent dominantes, représentant 75 % des revenus agricoles, bien que leur part ait diminué par rapport à 2014 (80 %). À l'inverse, les productions végétales ont connu une légère augmentation, passant de 19 % à 23 % des revenus (Figure 3 **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

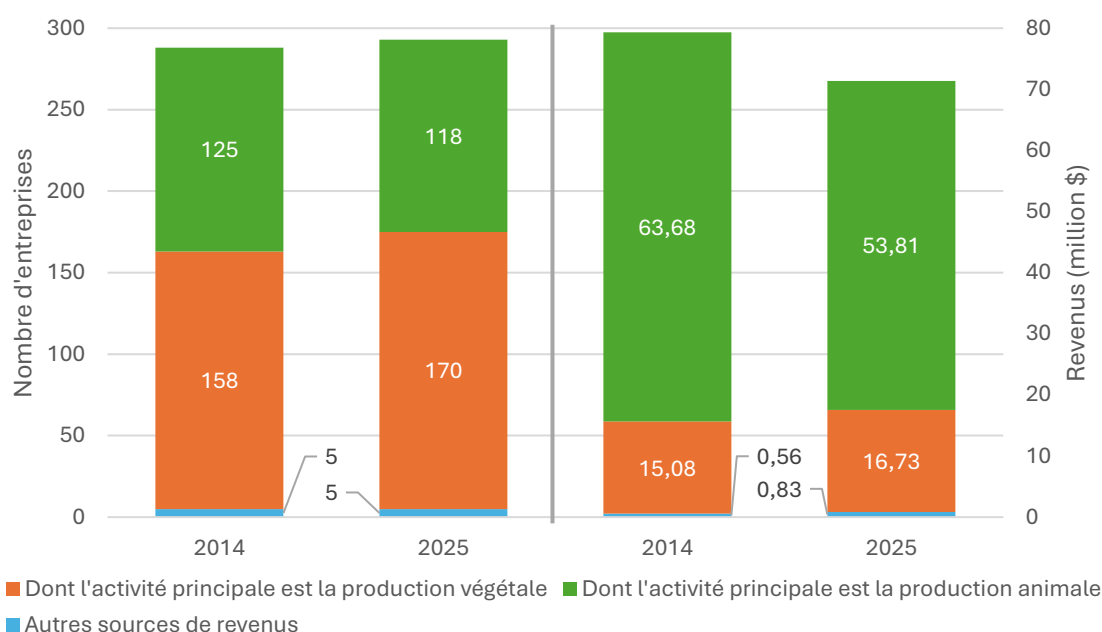


Figure 3. Nombre d'entreprises agricoles (à gauche) et leurs revenus (à droite) à la MRC de Montmagny en 2014 et 2025

Source : (MAPAQ, 2025)

L'évolution du nombre d'entreprises selon les tranches de revenus montre une transformation de la structure économique du secteur. La proportion d'entreprises générant moins de 5 000 \$ est passée de 5,2 % à 11,9 % entre 2014 et 2025, tandis que la part des entreprises dans la tranche de 150 000 \$ à 500 000 \$ a diminué de manière notable (MAPAQ, 2025).

Dans l'ensemble, le secteur agricole de la MRC se caractérise par une diversité de situations économiques et une évolution de la répartition des revenus entre les entreprises.

Évolution des productions agricoles

Le secteur agricole de la MRC de Montmagny repose historiquement sur une forte présence des productions animales, qui représentent environ 75 % des revenus agricoles totaux. Les principales productions sont laitières (67,6 %) et porcines (26,3 %), auxquelles s’ajoutent d’autres élevages spécialisés (Figure 4). Au cours des dernières années, ce segment a connu certaines variations, notamment en lien avec les conditions de marché et l’évolution des coûts de production.

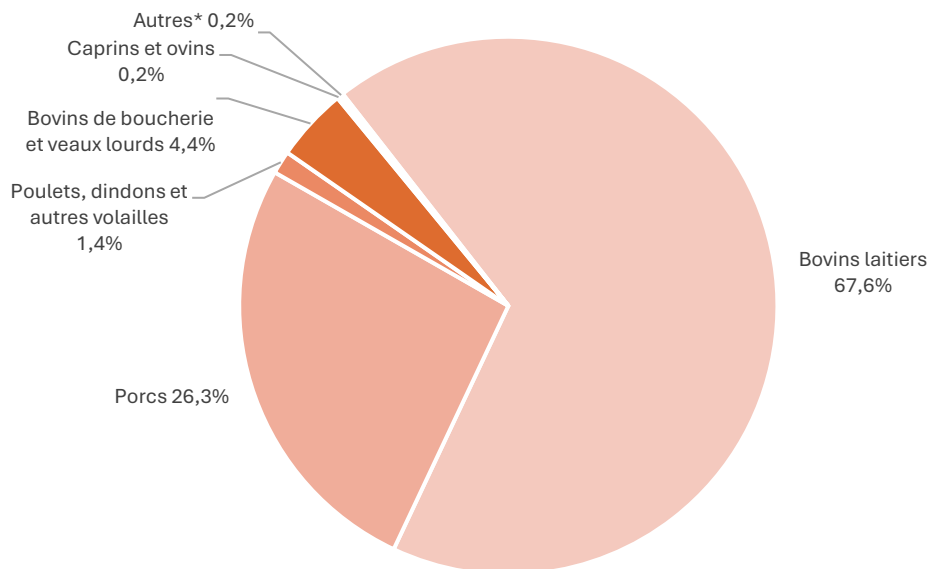


Figure 4. Répartition des revenus de la production animale dans la MRC de Montmagny (MAPAQ, 2025)

Parallèlement, les productions végétales occupent une place croissante dans le paysage agricole. L’acériculture (42,4 %) constitue une composante importante de ce secteur et contribue de manière significative aux revenus agricoles. On observe également la présence de cultures céréalières et fourragères (27,2 %), ainsi qu’une diversification progressive vers des productions horticoles et spécialisées (Figure 5).

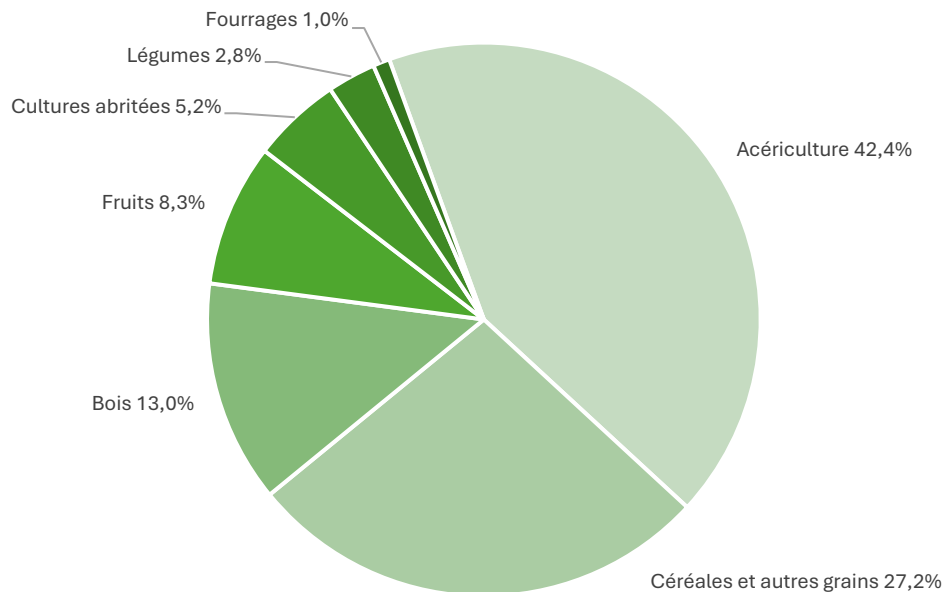


Figure 5. Répartition des revenus de la production végétale dans la MRC de Montmagny (MAPAQ, 2025)

La MRC compte également un nombre croissant d'entreprises certifiées biologiques, dont le nombre est passé de 18 à 49 entre 2014 et 2026. Parmi les quatorze municipalités de la MRC de Montmagny, onze possèdent au moins une entreprise certifiée (Portail Bio Québec, 2026). Cette évolution témoigne d'une diversification des modes de production et d'une adaptation à différents segments de marché.

Dans l'ensemble, les données montrent une cohabitation de modèles agricoles variés, allant des productions plus intensives aux exploitations de plus petite échelle, contribuant à la diversité du tissu agricole du territoire.

Transformation, distribution et mise en marché

Le secteur agroalimentaire de la MRC se caractérise par une diversité d'activités liées à la transformation, à la distribution et à la mise en marché des produits alimentaires (Tableau 2). Le territoire compte notamment un nombre important d'établissements de restauration et de commerces de distribution alimentaire, totalisant 192 permis en 2024 (MAPAQ, 2026; RACJ, 2026).

Les activités de transformation agroalimentaire sont également présentes, bien que leur nombre soit plus limité et concentré principalement dans le pôle urbain de Montmagny. Elles couvrent différents créneaux, incluant notamment la transformation de produits laitiers, de viandes, de boissons artisanales et d'autres produits spécialisés.

Tableau 2. Nombre de permis délivrés par le MAPAQ et de permis de fabricant d'alcool émis pour les établissements œuvrant dans la MRC de Montmagny

	Vente et distribution alimentaire	Restaurateur	Transformation alimentaire spécialisée	Boissons alcooliques artisanales	Abattoir et atelier d'équarrissage
Archipel de l'Isle-aux-Grues					
Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	2	2	1	0	0
Montmagny-Nord					
Berthier-sur-Mer	6	9	0	1	0
Cap-Saint-Ignace	18	11	0	4	1
Montmagny	30	45	4	1	0
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	6	1	1	0	1
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	1	0	0	0	0
Parc des Appalaches					
Lac-Frontière	1	0	0	0	0
Notre-Dame-du-Rosaire	0	2	0	0	0
Sainte-Apolline-de-Patton	1	2	1	0	0
Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	1	0	0	0	0
Sainte-Lucie-de-Beauregard	3	1	1	0	0
Saint-Fabien-de-Panet	3	7	0	0	0
Saint-Just-de-Bretenières	2	8	0	0	0
Saint-Paul-de-Montminy	5	8	1	0	0
MRC de Montmagny	79	96	9	6	2

Sources : Liste des établissements et véhicules sous permis (MAPAQ, 2026); Registre des titulaires de permis de fabricant d'alcool en vigueur (RACJ, 2026)

En ce qui concerne la mise en marché, plusieurs entreprises agricoles participent à des circuits courts, dont environ 70 exploitations déclarant faire de la vente directe. Ces pratiques prennent différentes formes, incluant la vente à la ferme, les marchés publics et les initiatives collectives (Statistique Canada, 2022b).

Le territoire compte également des initiatives structurantes, comme le marché en ligne La Chèvre et le Chou, qui contribue à faciliter l'accès aux produits locaux. Dans l'ensemble, l'offre agroalimentaire se distingue par une diversité de produits et de canaux de distribution, présents à différentes échelles sur le territoire.

Accessibilité alimentaire et présence des services

L'accès à l'alimentation sur le territoire de la MRC de Montmagny présente une répartition fortement différenciée entre les secteurs. La majorité des commerces alimentaires est concentrée dans le nord du territoire, principalement dans le pôle de Montmagny et les municipalités du littoral.

À l'inverse, le sud de la MRC se caractérise par une présence beaucoup plus limitée de commerces alimentaires. Plusieurs municipalités ne disposent que de points de vente restreints, voire d'aucun commerce, ce qui implique des déplacements vers les centres de services pour une partie de la population.



Figure 6. Localisation des commerces

Source : Portrait territorial de l'offre alimentaire MRC de Montmagny (CDC ICI Montmagny-L'Islet, 2025)

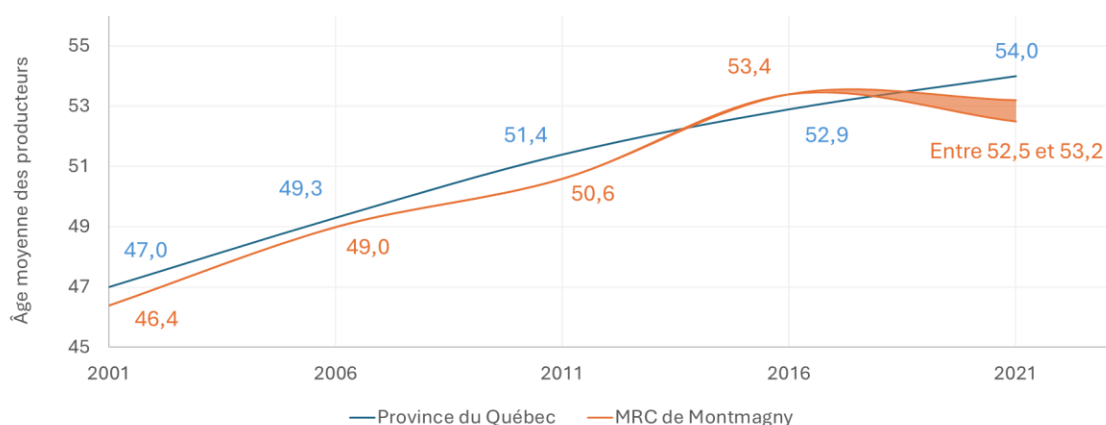
Les commerces alimentaires présents sur le territoire incluent des supermarchés, épiceries, dépanneurs et commerces spécialisés. Leur localisation, illustrée à la

Figure 6, met en évidence une concentration des services dans les zones les plus peuplées, ainsi qu'une couverture plus diffuse dans les secteurs plus éloignés.

Parallèlement, différentes initiatives locales viennent compléter cette offre, notamment par l'entremise d'organismes communautaires, de jardins collectifs et de programmes alimentaires, contribuant à la présence d'activités liées à l'alimentation à l'échelle locale.

Main-d'œuvre agricole et relève

Le secteur agricole de la MRC de Montmagny repose sur une combinaison de main-d'œuvre familiale et salariée. Entre 2016 et 2021, le nombre total de travailleurs agricoles est passé de 478 à 425, soit une diminution de 11,1 %, ce qui coïncide également avec la diminution du nombre d'entreprises. Cette tendance s'accompagne d'un vieillissement des producteurs agricoles. En effet, en 20 ans, l'âge moyen des producteurs est passé de 46,4 ans en 2001 à une moyenne se situant entre 52,3 et 53,2 ans en 2021 (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).



**Figure 7. Évolution de l'âge moyen des producteurs agricoles
(Statistique Canada, 2022a)**

La structure d'âge des producteurs agricoles se caractérise par une proportion importante d'exploitants âgés. En 2016, 48,1 % des producteurs avaient 55 ans et plus, alors que seulement 7,8 % étaient âgés de moins de 35 ans. L'âge moyen des producteurs a également augmenté au fil du temps, passant de 46,4 ans en 2001 à plus de 53 ans dans les années récentes, reflétant une tendance similaire à celle observée à l'échelle provinciale (Figure 8).

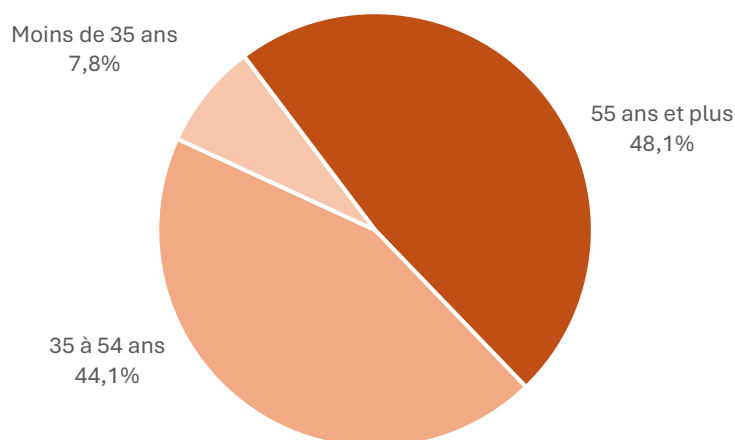


Figure 8. Répartition de l'âge des producteurs dans la MRC de Montmagny en 2016 (Statistique Canada, 2017)

En ce qui concerne la relève, 69 entreprises sur 315 (22 %) disposent d'un plan de relève, qu'il soit écrit ou verbal, alors que la majorité des exploitations (246 entreprises) n'en possèdent pas (Tableau 3). Cette répartition illustre la situation de la relève dans la MRC et la présence de différentes approches en matière de transfert d'entreprise.

Tableau 3. Portrait du plan de relève des entreprises agricoles enregistrées dans la MRC de Montmagny en 2021

Type de relève	Nombre d'exploitations déclarantes
Plan de relève écrit	25
Plan de relève verbal uniquement	44
Aucun plan de relève	246
Total	315

Source : (Statistique Canada, 2022c)

Plusieurs organismes et initiatives sont présents sur le territoire pour soutenir les entreprises, notamment en matière d'accompagnement, de formation et de mise en relation entre propriétaires et aspirants producteurs.

Initiatives, innovation et agrotourisme

Le territoire de la MRC de Montmagny se caractérise par la présence d'un ensemble d'initiatives contribuant au dynamisme du secteur agricole et agroalimentaire. Ces initiatives prennent différentes formes, incluant des projets d'accompagnement, d'expérimentation et de mise en valeur des activités agricoles.

Des initiatives comme l'Atelier agricole jouent un rôle structurant dans le développement du secteur. Par l'entremise de son incubateur agroalimentaire,

l'organisme de la MRC de Montmagny offre un accompagnement aux entreprises en démarrage, notamment en facilitant l'accès à des infrastructures, à des terres et à un encadrement technique et professionnel. L'Atelier agricole soutient également des initiatives collectives, telles que des jardins collectifs, contribuant à l'expérimentation, à la sensibilisation et à l'implication du milieu autour de l'agriculture (Figure 9Figure 8).

Le secteur agrotouristique est également présent sur le territoire, avec des entreprises proposant des activités d'accueil, de transformation ou de mise en valeur des produits locaux. Des initiatives comme la Promenade gourmande contribuent à la visibilité de ces activités. Tenu à l'automne, cet événement se déroule sur deux fins de semaine, l'une dans le secteur sud et l'autre dans le secteur nord de la MRC. Il permet aux visiteurs de découvrir les entreprises agricoles et agroalimentaires directement sur le terrain, notamment par des visites et des dégustations. Les producteurs participants accueillent également, pour l'occasion, d'autres producteurs afin de présenter une offre diversifiée de produits locaux. En moyenne, une trentaine d'entreprises prennent part à l'événement chaque année (Figure 10).



Figure 9. L'Atelier agricole accueille ses premiers jeunes apprentis jardiniers! (MRC de Montmagny, 2023)



Figure 10. La Promenade gourmande (MRC de Montmagny, 2025)

Lecture d'ensemble du portrait

Dans l'ensemble, le portrait met en évidence les principales caractéristiques du territoire et l'évolution récente du secteur agricole et agroalimentaire de la MRC de Montmagny. Les éléments présentés permettent de mieux comprendre les réalités du territoire et constituent une base pour l'analyse des enjeux et la définition des priorités d'intervention du PDZA.

Démarche de révision

Principes ayant guidé la démarche

La révision du PDZA de la MRC de Montmagny repose sur plusieurs principes visant à assurer la rigueur et la pertinence du plan :

- **Ancrage dans les réalités du territoire** grâce aux consultations auprès des producteurs et des entreprises agroalimentaires
- **Participation et concertation** avec les acteurs du milieu agricole, municipal et communautaire
- **Appui sur les données et les connaissances disponibles** pour soutenir l'analyse des enjeux
- **Cohérence avec les autres démarches territoriales**, notamment le Plan climat et le Schéma d'aménagement et de développement
- **Recherche d'actions concrètes et réalisables** pour les prochaines années

Une démarche structurée et ancrée dans le milieu

Afin d'assurer une planification cohérente et adaptée aux réalités du territoire, la révision du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de Montmagny a été réalisée selon une démarche structurée combinant analyse de données, consultation des acteurs du milieu et validation collective des orientations.

Cette approche visait à s'appuyer à la fois sur les connaissances du territoire et sur l'expertise des producteurs, des entreprises agroalimentaires, des transformateurs, des organismes partenaires et des municipalités. Une attention particulière a été portée à intégrer la connaissance du terrain et l'expertise des producteurs et des entreprises agroalimentaires dans chacune des étapes de la démarche.

Les constats présentés dans ce PDZA reposent sur la triangulation de plusieurs sources d'information, incluant les données statistiques disponibles, les consultations réalisées auprès des acteurs du milieu et la validation des résultats par les instances de gouvernance de la démarche.

Une attention particulière a également été portée à la diversité des participants afin de représenter les différentes réalités du territoire : producteurs agricoles, entreprises de transformation, élus municipaux, organismes de développement, partenaires institutionnels et citoyens.

La démarche de révision s'est déroulée entre mars 2025 et mai 2026, en plusieurs étapes successives allant d'un portrait général du territoire à l'identification d'actions concrètes pour les prochaines années.

Étapes de consultation

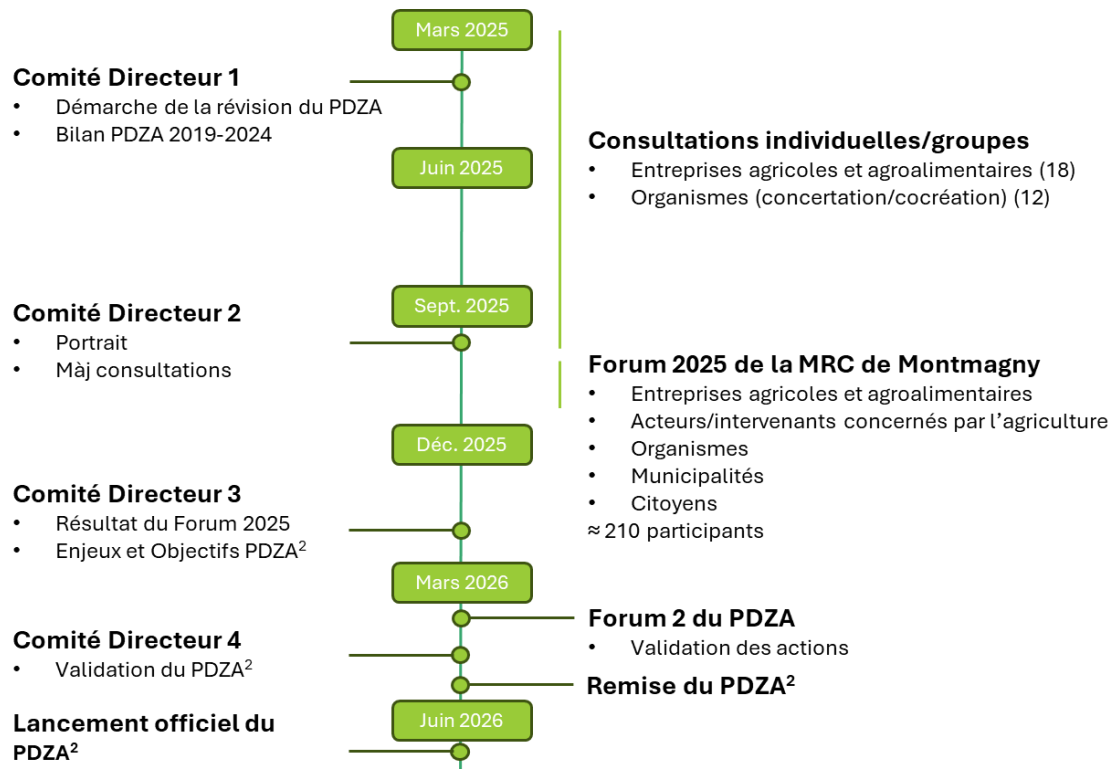


Figure 11. Étapes clés de la révision du PDZA de la MRC de Montmagny

Trois étapes de consultation du milieu

1. Une première phase de consultations ciblées

La première étape de la démarche consistait à rencontrer directement les acteurs du milieu afin de mieux comprendre les réalités, les défis et les opportunités du territoire.

Entre le printemps et l'automne 2025, 18 entreprises agricoles et agroalimentaires ainsi que 12 organismes et partenaires du secteur ont été rencontrés sous forme d'entrevues individuelles et de tables de discussion.

Ces échanges ont permis de faire ressortir plusieurs enjeux touchant différents aspects du développement agricole et agroalimentaire du territoire. À partir des informations recueillies, les enjeux ont été regroupés sous six grands thèmes structurants qui servent de base à la réflexion du nouveau PDZA.

2. Un forum de consultation publique

Dans le cadre de l'élaboration d'autres démarches structurantes de la MRC, notamment le Plan climat et le Schéma d'aménagement et de développement, la MRC de Montmagny a mis en place une approche intégrée de consultation publique afin de favoriser la cohérence entre les différents plans de développement du territoire.

Deux événements ont été tenus afin de rejoindre les différentes communautés du territoire :

- 19 novembre – Montmagny
- 25 novembre – Saint-Just-de-Bretenières

Ces rencontres ont permis de rassembler plus de 200 participants, incluant des producteurs agricoles, des entreprises agroalimentaires, des élus municipaux, des représentants d'organismes et des citoyens.

Dans le cadre du PDZA, les participants ont pris part à des tables de discussion thématiques où des constats et des enjeux issus des premières consultations ont été présentés.

Les participants ont été invités à :

- identifier les enjeux prioritaires
- partager leur expérience et leur vision du territoire
- proposer des pistes de solution

Les consultations ont permis non seulement d'identifier les enjeux du territoire, mais également de guider la définition des objectifs et des actions proposées dans le PDZA. Les résultats de cette consultation sont présentés dans la section suivante du document.

3. Un forum de priorisation des actions

La dernière étape de la démarche consistait à transformer les enjeux identifiés en actions concrètes pour les prochaines années.

Un second forum réunissant 35 participants issus des entreprises et organismes du secteur agricole et agroalimentaire a été organisé afin de :

- confirmer les enjeux identifiés
- prioriser les interventions à privilégier
- proposer des actions concrètes et réalistes

Les discussions étaient organisées autour des six thèmes de travail, et chaque table réunissait des participants provenant de différents milieux afin de favoriser la complémentarité des expertises.

Les actions proposées ont été élaborées dans une perspective de réalisme et tiennent compte des capacités du milieu, des initiatives déjà en place et des ressources disponibles.

Les résultats de cette étape ont permis de structurer les quatre chantiers de travail du PDZA 2026-2031, présentés dans la section « Chantiers ».

Analyse des résultats

Les différentes étapes de la démarche ont permis de recueillir une quantité importante d'informations sur les réalités du territoire, les enjeux rencontrés par les entreprises agricoles et agroalimentaires ainsi que les attentes des acteurs du milieu.

L'analyse croisée du portrait du territoire et des résultats des consultations a permis de dégager des constats structurants, qui orientent la définition des priorités d'intervention du PDZA. En combinant les données du portrait et les réalités exprimées par les acteurs du milieu, cette démarche met en lumière les dynamiques spécifiques au territoire de la MRC de Montmagny.

Le diagnostic présenté dans la section suivante vise à mettre en lumière ces constats, à en dégager les principaux enjeux et à établir les bases des chantiers de travail retenus.

Synthèse des constats clés

Une diversité bien présente, mais en transformation

La MRC de Montmagny compte 293 entreprises agricoles en 2025, un nombre relativement stable depuis 2014, mais en recul par rapport à 2003. Cette stabilité masque toutefois une évolution significative de la structure du secteur.

Sur le plan économique, les revenus agricoles ont diminué d'environ 10 % entre 2014 et 2025, passant de 79,3 M\$ à 71,4 M\$. Cette baisse s'accompagne d'une recomposition interne : les productions animales, bien qu'elles représentent toujours 75 % des revenus, ont connu un recul marqué, tandis que les productions végétales, notamment l'acériculture, sont en croissance. Parallèlement, la proportion d'entreprises à très faibles revenus (moins de 5 000 \$) a plus que doublé, passant de 5,2 % à 11,9 %. Ces données traduisent une transformation progressive des modèles agricoles, marquée par une diversification des productions et une recomposition des structures économiques, notamment vers des entreprises de plus petite échelle.

Parallèlement, la structure des exploitations évolue. On observe une croissance des petites fermes, particulièrement en milieu périurbain, notamment à Montmagny, alors que les exploitations de plus grande superficie diminuent. Cette tendance témoigne d'un dynamisme entrepreneurial et d'une diversification des projets, mais

elle soulève également des enjeux en matière de viabilité, d'accompagnement et d'accès aux marchés.

Un système de mise en marché en développement et à structurer

Le secteur agroalimentaire du territoire repose largement sur les activités de distribution et de restauration, qui regroupent la majorité des 192 permis liés aux activités alimentaires. À l'inverse, les activités de transformation, bien que présentes sur le territoire, occupent une place plus limitée et demeurent concentrées, ce qui peut restreindre la capacité à capter davantage de valeur ajoutée localement.

Bien que plusieurs entreprises soient actives en circuits courts, environ 70 exploitations déclarent faire de la vente directe, les infrastructures de mise en marché demeurent à consolider et sont inégalement réparties sur le territoire. Des initiatives structurantes, comme le marché en ligne La Chèvre et le Chou, viennent pallier en partie ces limites. Dans ce contexte, l'offre globale se caractérise par une diversité de produits et d'initiatives, mais demeure encore peu structurée à l'échelle du territoire.

Ces éléments confirment l'existence d'un potentiel important pour renforcer la structuration, la visibilité et l'accessibilité des circuits de mise en marché de l'offre agroalimentaire locale.

Un territoire mobilisé aux réalités contrastées

La zone agricole couvre 28 % du territoire de la MRC, soit la plus faible proportion de la région de la Chaudière-Appalaches. Cette zone est toutefois fortement utilisée, avec un taux d'occupation en hausse, passant de 75 % en 2012 à 80 % en 2025. Cette forte utilisation témoigne d'un territoire actif, tout en suggérant une disponibilité limitée de terres facilement mobilisables pour de nouveaux projets, selon les secteurs du territoire.

Certaines données du portrait, notamment l'estimation de 439 hectares de terres en friche en 2014, suggèrent un potentiel de mobilisation de terres pour le développement agricole. Cet élément doit toutefois être interprété avec prudence, en l'absence de données actualisées.

Les réalités territoriales sont contrastées. Les secteurs du nord présentent un tissu agricole et de services plus structuré, alors que les secteurs du sud et de l'Isle-aux-Grues présentent des défis supplémentaires en matière d'accessibilité, d'attractivité et de maintien des services. Ces différences influencent les conditions de développement des entreprises agricoles et agroalimentaires sur le territoire.

Les changements climatiques contribuent également à accentuer certains enjeux déjà présents sur le territoire. Les consultations et les données du portrait mettent en évidence des enjeux liés notamment à la gestion de l'eau, à la variabilité des conditions climatiques et à la résilience des systèmes de production. Ces enjeux se manifestent différemment selon les secteurs : alors que les zones plus intensivement cultivées du littoral doivent composer avec des pressions sur les sols et les ressources hydriques, les secteurs du sud et des Appalaches sont davantage confrontés à des contraintes liées aux conditions climatiques et à l'occupation du territoire. Cette réalité souligne l'importance d'adapter les pratiques agricoles aux spécificités du territoire, tout en tenant compte des évolutions climatiques à moyen et long terme.

Dans ce contexte, les entreprises démontrent un intérêt pour l'adaptation de leurs pratiques, mais les consultations soulignent un besoin d'accompagnement technique et de solutions concrètes adaptées aux réalités locales.

Un enjeu central de pérennité et de vitalité

Le vieillissement de la population agricole constitue un enjeu commun pour l'ensemble des régions du Québec. Dans la MRC de Montmagny, moins de 8 % des producteurs ont moins de 35 ans, alors que près de la moitié ont 55 ans et plus. De plus, seulement 22 % des entreprises agricoles disposent d'un plan de relève, ce qui limite les perspectives de transfert et de continuité.

Par ailleurs, bien que l'intérêt pour les projets agricoles et agroalimentaires ait été stimulé au cours des dernières années, notamment dans le contexte postpandémique, les consultations indiquent que la concrétisation de ces projets demeure complexe. Les acteurs rencontrés soulignent notamment des enjeux liés à l'accès à la terre, à la rareté des opportunités de reprise d'entreprises, à la complexité des démarches administratives et au manque de conditions facilitantes à l'établissement, particulièrement dans certains secteurs du territoire.

Dans ce contexte, ces défis dépassent la capacité d'action des entreprises seules et interpellent l'ensemble des acteurs du territoire. La MRC bénéficie d'une diversité d'acteurs et d'initiatives, tant en agriculture qu'en alimentation et en développement social. Des projets comme les jardins collectifs de l'Atelier agricole ou la distribution via La Chèvre et le Chou illustrent ce potentiel. Toutefois, une meilleure connaissance mutuelle et un renforcement des liens entre les acteurs permettraient de mieux arrimer les initiatives et d'en maximiser les retombées.

Dans cette perspective, le développement d'une approche concertée en système alimentaire territorial apparaît comme une opportunité pour structurer les actions, améliorer la collaboration et renforcer l'accès à une alimentation locale de qualité, notamment pour les populations plus vulnérables.

Une nécessité d'action concertée

Dans l'ensemble, ces constats révèlent un secteur en transition, marqué à la fois par son dynamisme et par des enjeux de structuration, de pérennité et d'adaptation. Ils soulignent la nécessité de mieux articuler les différentes composantes du système agroalimentaire territorial afin d'en maximiser les retombées économiques, sociales et environnementales pour la MRC de Montmagny.

Analyse stratégique du secteur agricole et agroalimentaire - FFOM

À partir du diagnostic du territoire, une analyse stratégique de type FFOM (forces, faiblesses, opportunités, menaces) ou, en anglais, la *SWOT analysis* (*Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats*), permet de dégager les principaux éléments structurants du secteur agricole et agroalimentaire de la MRC de Montmagny. Cette analyse met en perspective les atouts du territoire, les défis à relever ainsi que les leviers de développement, et constitue une base pour orienter les priorités d'intervention du PDZA.

Forces

- Diversité des productions agricoles et agroalimentaires, incluant des productions animales, végétales et acéricoles, ainsi qu'une présence d'activités de transformation, contribuant à une offre locale variée
- Nombre d'entreprises agricoles relativement stable à l'échelle récente (293 entreprises), malgré une tendance à la diminution à plus long terme
- Dynamisme entrepreneurial marqué par une croissance des petites exploitations et une diversification des modèles agricoles, notamment en milieu périurbain
- Taux élevé d'occupation de la zone agricole (80 %), traduisant une utilisation soutenue du territoire agricole
- Présence d'initiatives structurantes en circuits courts, dont le marché de proximité La Chèvre et le Chou, facilitant l'accès aux produits locaux
- Présence d'un réseau d'acteurs engagés en agriculture, en alimentation et en développement social, favorisant le développement d'initiatives collectives
- Intérêt des entreprises pour l'adaptation de leurs pratiques, notamment en réponse aux enjeux agroenvironnementaux et climatiques

Faiblesses

- Diminution des revenus agricoles (-10 % entre 2014 et 2025), traduisant une pression accrue sur la viabilité des entreprises
- Augmentation des entreprises à très faibles revenus (de 5,2 % à 11,9 % entre 2014 et 2025), reflétant des défis d'une partie du tissu agricole
- Mise en marché encore peu structurée à l'échelle du territoire, malgré la présence de circuits courts
- Infrastructures de transformation et de mise en marché présentes, mais peu nombreuses et concentrées, limitant la valorisation locale

- Accès complexe à la terre et aux opportunités de reprise, en lien avec la faible disponibilité de cédants
- Faible proportion de jeunes producteurs (moins de 8 %) et peu d'entreprises avec un plan de relève (22 %)
- Connaissance partielle des acteurs et des initiatives, limitant le maillage et la coordination
- Disparités territoriales entre les secteurs du nord et ceux du sud et de l'Isle-aux-Grues en matière d'attractivité et de services

Opportunités

- Structuration et valorisation des circuits courts, en s'appuyant sur des initiatives comme le marché La Chèvre et le Chou
- Développement d'infrastructures collectives de transformation et de distribution, en lien avec la diversité des productions locales
- Mise en valeur de l'agriculture et des produits locaux auprès des citoyens, notamment par des initiatives de proximité et d'éducation
- Développement de projets pilotes et d'expérimentation en agriculture durable, en lien avec les réalités territoriales
- Soutien au démarrage, à la reprise et à la diversification des entreprises agricoles et agroalimentaires
- Mobilisation des terres disponibles et développement de projets agricoles, notamment dans le sud et à l'Isle-aux-Grues
- Diversification des productions agricoles, en lien avec l'évolution des conditions climatiques du territoire de la MRC de Montmagny
- Déploiement d'une démarche de système alimentaire territorial (SAT), pour structurer les initiatives et renforcer le maillage entre acteurs
- Développement d'initiatives favorisant l'accès à une alimentation locale, en lien avec la sécurité alimentaire

Menaces

- Vieillesse marquée de la population agricole, avec près de la moitié des producteurs âgés de 55 ans et plus
- Faible renouvellement des entreprises, en lien avec une proportion limitée de jeunes producteurs et de plans de relève
- Pression sur la rentabilité des entreprises agricoles et agroalimentaires, dans un contexte de baisse des revenus et de hausse des coûts

- Accès à la terre variable selon les secteurs, en raison de la disponibilité limitée de terres mobilisables
- Capacité limitée d'accès aux marchés pour certaines entreprises
- Variabilité climatique accrue, affectant les conditions de production et la stabilité des rendements
- Défis de maintien des services et d'attractivité dans le sud de la MRC de Montmagny et à l'Isle-aux-Grues
- Essoufflement de l'intérêt pour les projets agricoles après la période postpandémique, affectant le renouvellement

Cette analyse met en évidence un secteur à la fois dynamique et en transformation, où les défis de pérennité, de structuration et d'adaptation coexistent avec des opportunités concrètes de développement. Elle constitue une base pour identifier les enjeux stratégiques qui orienteront les actions du PDZA.

Enjeux stratégiques

À la lumière du diagnostic du territoire et de l'analyse stratégique, plusieurs enjeux structurants se dégagent pour le développement du secteur agricole et agroalimentaire de la MRC de Montmagny. Ces enjeux traduisent les principaux défis à relever ainsi que les leviers à mobiliser, et orientent la définition des chantiers d'intervention du PDZA.

A. Mise en marché et accessibilité des produits locaux

Présence de produits locaux et de circuits de distribution encore peu visibles et inégalement organisés sur le territoire

B. Changements climatiques et adaptation des pratiques agricoles

Effets des changements climatiques sur les conditions de production et adaptation progressive des pratiques aux réalités du territoire

C. Relève et pérennité des entreprises agricoles et agroalimentaires

Vieillesse de la population agricole et enjeux liés à la planification des transferts et aux conditions d'accès à la terre

D. Développement et diversification des activités agricoles et agroalimentaires

Présence et répartition inégales des initiatives de diversification selon les secteurs du territoire

E. Concertation des acteurs et organisation du système alimentaire territorial

Interactions entre les acteurs et structuration des initiatives encore en évolution à l'échelle du territoire

F. Valorisation de l'agriculture et de l'alimentation locale auprès de la population

Place de l'agriculture et de l'alimentation locale dans le quotidien des citoyens et appropriation du territoire et de son potentiel nourricier

Les enjeux stratégiques issus du diagnostic et de l'analyse FFOM constituent la base des chantiers d'intervention du PDZA. Ces chantiers traduisent les enjeux du territoire en cadres d'intervention structurés, permettant de guider les interventions tout en conservant une souplesse pour soutenir les initiatives qui émergeront au cours des cinq prochaines années.

Chantiers d'intervention du PDZA

Aperçu des chantiers

Les enjeux stratégiques identifiés ont conduit à l'élaboration de quatre chantiers d'intervention (Tableau 4). Ils regroupent les priorités d'action du PDZA autour de thématiques complémentaires, en lien avec les réalités et le potentiel du territoire.

Les quatre chantiers couvrent les principales dimensions du développement agricole et agroalimentaire de la MRC : la mise en marché, l'environnement, l'entrepreneuriat et le système alimentaire territorial. Ils traduisent les enjeux stratégiques en axes d'intervention cohérents et structurants.

Structure des chantiers d'intervention

Un chantier d'intervention est un cadre structurant qui regroupe des enjeux, des objectifs, des axes d'intervention, des partenaires et des leviers autour d'une même thématique. Il ne correspond pas à un projet unique, mais à un ensemble d'actions et d'initiatives pouvant évoluer dans le temps.

Cette approche permet au PDZA de demeurer cohérent tout en conservant une flexibilité d'intervention. Des initiatives non identifiées au moment de l'adoption du plan pourront ainsi être soutenues si elles s'inscrivent dans les objectifs et les orientations des chantiers.

Chaque chantier s'articule autour des éléments suivants :

- des enjeux spécifiques, issus du diagnostic et de l'analyse stratégique
- un objectif général, qui précise la finalité du chantier
- des axes d'intervention, qui orientent les priorités d'action
- des partenaires et des leviers, permettant de soutenir sa mise en œuvre

Cette structure vise à assurer à la fois cohérence, flexibilité et capacité d'adaptation, dans un contexte où les réalités agricoles et agroalimentaires évoluent rapidement.

Les périodes indiquées correspondent aux phases de déploiement prioritaire de chaque axe. L'ensemble des axes est appelé à se déployer de manière complémentaire sur toute la durée du PDZA.

Chantier 1. Produits locaux et agrotourisme : structuration et mise en marché

La mise en valeur des produits locaux et le développement des circuits de mise en marché constituent un levier central pour soutenir les entreprises agricoles et agroalimentaires du territoire. Dans un contexte où l'offre est diversifiée, mais encore fragmentée, ce chantier vise à améliorer sa visibilité, son accessibilité et sa cohérence, tout en s'appuyant sur des initiatives existantes comme le marché La Chèvre et le Chou. Il intègre également le potentiel agrotouristique de la MRC, afin de renforcer l'attractivité du territoire et les retombées économiques pour les entreprises.

Chantier 2. Environnement et changements climatiques : adaptation et transition du secteur agricole

Les conditions climatiques en évolution et les pressions exercées sur les ressources naturelles influencent de plus en plus les pratiques agricoles. Ce chantier aborde ces enjeux en mettant l'accent sur l'adaptation du secteur et la transition vers des pratiques plus durables. Il vise à soutenir les entreprises dans la gestion des ressources, notamment les sols et l'eau, ainsi que dans l'expérimentation et l'intégration de pratiques agroenvironnementales adaptées aux réalités du territoire.

Chantier 3. Entrepreneuriat agricole et développement territorial : relève, innovation et pérennité des entreprises

Les enjeux liés à la relève, à l'accès à la terre et à la vitalité du territoire influencent directement le développement du secteur agricole et agroalimentaire. Ce chantier s'intéresse à l'ensemble du parcours entrepreneurial, du démarrage à la transmission, en passant par la consolidation et la diversification des entreprises. Il tient également compte des dynamiques territoriales, notamment dans le sud de la MRC et à l'Isle-aux-Grues, où les conditions d'établissement et de développement nécessitent des approches adaptées et innovantes.

Chantier 4. Valorisation de l'agriculture et système alimentaire territorial : mobilisation et qualité de vie

Le rapprochement entre l'agriculture, l'alimentation et la population constitue un enjeu structurant pour le territoire. Ce chantier vise à renforcer la place de l'agriculture dans le quotidien des citoyens, à favoriser la concertation entre les acteurs et à structurer une approche de système alimentaire territorial. Il contribue également à soutenir des initiatives en lien avec la sécurité alimentaire, la mobilisation des communautés et la qualité de vie.

Tableau 4. Contribution des chantiers d'intervention aux enjeux stratégiques

	Chantier 1 Produits locaux et agrotourisme	Chantier 2 Environnement et changements climatiques	Chantier 3 Entrepreneuriat agricole et développement territorial	Chantier 4 Valorisation de l'agriculture et système alimentaire territorial
A. Mise en marché et accessibilité des produits locaux				
B. Changements climatiques et adaptation des pratiques agricoles				
C. Relève et pérennité des entreprises agricoles et agroalimentaires				
D. Développement et diversification des activités agricoles et agroalimentaires				
E. Concertation des acteurs et organisation du système alimentaire territorial				
F. Valorisation de l'agriculture et de l'alimentation locale auprès de la population				

Chantier 1 - Produits locaux et agrotourisme : structuration et mise en marché

Mise en contexte

La MRC de Montmagny se distingue par une diversité de productions agroalimentaires qui permet de couvrir l'ensemble d'un panier alimentaire, allant des cultures maraîchères aux petits fruits, en passant par les produits laitiers, les viandes (bœuf, porc, volaille, agneau et même la caille), ainsi que les produits acéricoles. Cette richesse témoigne du dynamisme et de la créativité des entreprises agricoles et agroalimentaires du territoire.

Cependant, malgré cette offre variée, les entreprises font face à des défis importants en matière de mise en marché. L'accès aux marchés demeure limité et peu structuré, particulièrement pour les entreprises de plus petite taille ou en diversification. Plusieurs producteurs doivent composer avec des canaux de distribution fragmentés, tandis que les produits locaux restent encore insuffisamment connus et identifiés par les consommateurs du territoire.

Des initiatives comme le marché de proximité en ligne La Chèvre et le Chou illustrent le potentiel de structuration des circuits courts, notamment pour des entreprises ayant un accès limité aux grandes chaînes de distribution. Toutefois, ces initiatives, bien que prometteuses, nécessitent d'être consolidées et mieux arrimées à l'échelle du territoire afin d'en maximiser les retombées.

Les consultations réalisées dans le cadre du PDZA ont également mis en lumière un besoin de renforcer les liens entre les acteurs de la chaîne agroalimentaire (producteurs, transformateurs, commerçants et acteurs touristiques) ainsi que d'améliorer la visibilité et la cohérence de l'offre locale. Le potentiel agrotouristique du territoire, appuyé notamment par des initiatives existantes et la notoriété croissante de certaines entreprises et de certains attraits, demeure encore sous-exploité à l'échelle de la MRC.

Dans ce contexte, le chantier vise à structurer les efforts de mise en marché, à consolider et développer l'offre agrotouristique et à renforcer l'identité alimentaire territoriale, afin de soutenir la vitalité économique des entreprises et de favoriser un meilleur accès aux produits locaux pour les citoyens et les visiteurs.

Objectif général

Renforcer la structuration et la performance de la mise en marché des produits locaux et de l'offre agrotouristique afin d'en accroître l'accessibilité, la visibilité et les retombées économiques sur le territoire.

Contribution aux enjeux stratégiques du PDZA

A. Mise en marché et accessibilité des produits locaux

D. Développement et diversification des activités agricoles et agroalimentaires

F. Valorisation de l'agriculture et de l'alimentation locale auprès de la population

Enjeux du chantier	• Mise en marché et accessibilité des produits locaux <i>Accessibilité limitée, canaux peu structurés, manque de repères pour producteurs et commerçants.</i> • Valorisation et identité territoriale de l'offre alimentaire locale <i>Faible visibilité, absence d'un récit ou d'éléments phares fédérateurs.</i> • Vitalité et pérennité des entreprises agrotouristiques <i>Pression sur les entreprises, besoin de mutualisation et d'attractivité accrue.</i> • Culture alimentaire et développement de l'alimentation locale <i>Besoin de renforcer les liens entre production locale, citoyens et visiteurs.</i>
Objectifs spécifiques	• Favoriser la mutualisation des initiatives de mise en marché et de transformation des produits locaux • Structurer et renforcer la mise en valeur de l'offre alimentaire locale • Appuyer la structuration et le développement de l'offre agrotouristique sur le territoire de la MRC
Axes d'intervention et priorité de déploiement	Le chantier s'appuie sur des axes complémentaires visant à structurer l'offre et les infrastructures, à soutenir le développement des entreprises et à améliorer l'accès aux produits locaux sur l'ensemble du territoire. • AXE 1 – Structurer l'offre et les infrastructures (2026-2028 : priorité initiale) <i>Renforcer les capacités collectives de transformation, de distribution et de mise en marché afin de soutenir la compétitivité des entreprises agricoles et agroalimentaires.</i> • Soutenir le maintien et le développement du marché public du territoire ainsi que du Marché La Chèvre et le Chou • Évaluer les besoins et soutenir le développement d'infrastructures collectives de transformation et de conditionnement des produits agroalimentaires • Favoriser la mise en place de mécanismes de mutualisation entre les entreprises (transformation, entreposage, logistique)

	• Évaluer la faisabilité et soutenir le développement d’initiatives collectives de mise en marché, dont des points de vente dédiés aux produits locaux • AXE 2 – Développer et consolider les entreprises (2026-2030 : déploiement progressif) <i>Soutenir les entreprises agricoles et agroalimentaires dans l’amélioration, la diversification et la commercialisation de leur offre, notamment en circuits courts et en agrotourisme.</i> • Soutenir le développement d’initiatives visant à accroître l’achalandage et la visibilité des entreprises en circuits courts et en agrotourisme • Accompagner les entreprises dans le développement et la diversification de leur offre et de leurs stratégies de mise en marché • Appuyer les initiatives structurantes à portée collective ou sectorielle en transformation et en commercialisation des produits locaux • AXE 3 – Améliorer l’accessibilité territoriale et la distribution des produits locaux (2027-2031 : déploiement progressif) <i>Améliorer l’accès aux produits locaux pour les citoyens et les visiteurs, tout en renforçant les mécanismes de distribution et les liens entre les acteurs de la chaîne agroalimentaire.</i> • Soutenir les initiatives visant à améliorer l’accessibilité aux produits locaux sur l’ensemble du territoire • Appuyer le maintien et le développement des commerces de proximité alimentaire • Favoriser les liens entre producteurs, transformateurs, distributeurs et points de vente afin d’améliorer la distribution des produits locaux
Initiatives et leviers existants sur le territoire	• Plan de développement touristique de la MRC de Montmagny • Assiette de Montmagny • Dépanneur lieu d’agrotourisme • Marché public de Montmagny • La Chèvre et le Chou - Marché de proximité en ligne • Promenade gourmande • IGA extra Magasin Coop de Montmagny – Manger COOP • Arrêts Gourmands
Partenaires	• Acteurs institutionnels et publics • MRC de Montmagny • CLD • Municipalités • MAPAQ • MAMH • Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA)

	• Acteurs du milieu agricole, économique et communautaire • Producteurs agricoles et UPA • Distributeurs alimentaires • Commerces de détail (épiceries, dépanneurs, etc.) • Entreprises de transformation agroalimentaire • Entreprises touristiques (hébergement, restauration, attraits) • Acteurs de l'accompagnement, de l'expertise et de l'éducation • Tourisme de la MRC de Montmagny • Réseau Agriconseils • Milieux de l'enseignement et de l'expertise technique
Indicateurs d'avancement	• Nombre d'entreprises accompagnées ou rejointes par les initiatives du chantier • Nombre d'initiatives de mutualisation mises en place (transformation, distribution, etc.) • Nombre de points de vente ou de distribution de produits locaux sur le territoire • Nombre d'initiatives structurantes soutenues en mise en marché, en transformation ou en distribution • Nombre de lieux mettant en valeur les produits locaux (marchés, commerces, attraits touristiques, etc.)
Exemples d'initiatives	• Boîte à outils pour la mutualisation d'équipements et d'infrastructures en transformation alimentaire <i>Porteur du projet : Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA) et la Stratégie bioalimentaire Montérégie (SBM)</i> • Service d'accompagnement en approvisionnement local <i>Porteur du projet : ITHQ</i> • Marchands de la Zone boréale – Affichage et présence de produits locaux sur les tablettes des marchands participants <i>Porteur du projet : Table agroalimentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean</i>

Chantier 2 - Environnement et changements climatiques : adaptation et transition du secteur agricole

Mise en contexte

Le secteur agricole de la MRC de Montmagny évolue dans un contexte de changements climatiques qui accentuent les contraintes déjà observées sur le territoire. Les épisodes de sécheresse, la variabilité accrue des conditions météorologiques et les événements climatiques extrêmes ont des impacts directs sur la production agricole, notamment en ce qui concerne la gestion de l'eau, la santé des sols et la stabilité des rendements.

Ces enjeux se manifestent différemment selon les réalités territoriales de la MRC. Sur le littoral, où se concentre une part importante des activités agricoles, les pressions liées à l'érosion des sols, au drainage et à la qualité de l'eau sont particulièrement marquées. Dans les secteurs des Appalaches, les contraintes naturelles des sols et du relief nécessitent l'adoption de pratiques adaptées afin de maintenir la productivité tout en protégeant les milieux naturels. Toutefois, l'évolution des conditions climatiques pourrait également ouvrir la porte à de nouvelles opportunités de production ou d'adaptation des pratiques, notamment en permettant l'expérimentation de cultures ou de pratiques agricoles mieux adaptées à ces milieux.

Par ailleurs, la présence de milieux humides et hydriques d'intérêt, ainsi que la nécessité de préserver la biodiversité et les fonctions écologiques du territoire, renforcent l'importance d'une approche intégrée de la gestion des ressources naturelles en zone agricole.

Les consultations réalisées dans le cadre du PDZA ont mis en évidence un besoin accru d'accompagnement des entreprises agricoles dans l'adoption de pratiques agroenvironnementales, ainsi que l'importance de développer des approches collectives et territoriales pour répondre aux enjeux liés à l'eau, aux sols, à la biodiversité et aux matières résiduelles agricoles.

Dans ce contexte, le chantier vise à soutenir l'adaptation du secteur agricole aux changements climatiques et à accompagner sa transition vers des pratiques plus durables, en cohérence avec les planifications environnementales existantes sur le territoire.

Objectif général

Soutenir l'adaptation du secteur agricole aux changements climatiques et accélérer la transition vers des pratiques durables, afin de renforcer la résilience des entreprises agricoles et de réduire leur empreinte environnementale.

Contribution aux enjeux stratégiques du PDZA

B. Changements climatiques et adaptation des pratiques agricoles

D. Développement et diversification des activités agricoles et agroalimentaires

Enjeux du chantier	• Gestion durable de l'eau en contexte de changements climatiques <i>Sécheresses, irrigation, captation et résilience des cultures.</i> • Santé et résilience des sols agricoles <i>Érosion, pratiques agroécologiques, protection des milieux sensibles.</i> • Adoption des pratiques agroenvironnementales par les entreprises agricoles <i>Besoin d'accompagnement, de formation et d'accès aux ressources.</i> • Gestion et valorisation des matières résiduelles agricoles <i>Plastiques agricoles, résidus de production, économie circulaire.</i> • Réduction de l'empreinte environnementale des activités agricoles et contribution aux objectifs climatiques du territoire <i>GES, biodiversité et bénéfices environnementaux.</i>
Objectifs	• Appuyer l'adoption de pratiques agroenvironnementales adaptées aux changements climatiques sur les entreprises agricoles • Renforcer la gestion durable de l'eau et la résilience hydrique des entreprises agricoles • Améliorer la connectivité des milieux naturels en zone agricole • Développer et structurer des solutions locales de gestion et de valorisation des matières résiduelles agricoles • Contribuer à la réduction de l'empreinte environnementale du secteur agricole en cohérence avec les orientations du Plan climat
Axes d'intervention	Dans une perspective d'adaptation aux changements climatiques, le chantier se décline en axes d'intervention visant à renforcer les connaissances, à accompagner les entreprises agricoles et à déployer des solutions concrètes à l'échelle du territoire. • AXE 1 – Renforcer les connaissances et la planification territoriale (2026-2028 : priorité initiale) <i>Outiller les entreprises agricoles et les intervenants par une meilleure connaissance du territoire afin d'adapter les pratiques aux enjeux environnementaux.</i> • Structurer, consolider et diffuser les connaissances territoriales en matière de gestion de l'eau, des sols et des milieux naturels

	• Soutenir la mise en place et le maintien de suivis de la qualité de l'eau et des pressions que subissent les producteurs agricoles par les effets des changements climatiques • Assurer l'arrimage des actions du PDZA avec les planifications existantes (Agriclimat, Plan climat, PRMHH, PDE, etc.) • AXE 2 – Accompagner et mobiliser les entreprises agricoles (2026-2030 : déploiement progressif) <i>Favoriser l'adoption concrète de pratiques durables et le développement de projets collectifs et individuels sur les entreprises agricoles.</i> • Appuyer l'accompagnement des entreprises agricoles dans la mise en place de pratiques adaptées au territoire • Soutenir la réalisation de projets collectifs concrets en agroenvironnement (ex. gestion de l'eau, amélioration des sols, biodiversité) • Faciliter l'accès aux ressources techniques et financières disponibles pour la mise en œuvre de pratiques durables • Faciliter la mise en place d'initiatives collaboratives entre les entreprises agricoles et les milieux de l'enseignement et de l'expertise technique pour répondre à des enjeux concrets du territoire (eau, sols, pratiques durables, etc.) • AXE 3 – Déployer des solutions territoriales concrètes (2027-2031 : déploiement progressif) <i>Mettre en œuvre des actions concrètes et visibles visant à améliorer la gestion des ressources naturelles et à renforcer la résilience des entreprises et du territoire.</i> • Appuyer la réalisation d'aménagements agroenvironnementaux visibles sur le territoire (ex. bandes riveraines, haies brise-vent) • Soutenir la mise en place d'initiatives visant l'amélioration de la gestion de l'eau et la résilience des entreprises agricoles • Appuyer le déploiement d'initiatives locales de gestion et de valorisation des matières résiduelles agricoles • Contribuer à la mise en œuvre d'actions de protection des milieux naturels et de lutte contre les espèces exotiques envahissantes • Mettre en valeur les initiatives agroenvironnementales réalisées sur le territoire
Initiatives et leviers existants sur le territoire	• Plan climat de la MRC • Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) • Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) • Plan d'agriculture durable (PAD – MAPAQ) • Plans directeurs de l'eau (PDE) • Programme ALUS • Programme Action-Climat Québec

Partenaires	• Acteurs institutionnels et publics • MRC de Montmagny • Municipalités • MAPAQ • MELCCFP • Acteurs du milieu agricole, économique et communautaire • Producteurs agricoles • UPA • Acteurs de l'accompagnement, de l'expertise et de l'éducation • Organismes de bassins versants (OBV) (Côte-du-Sud et Fleuve Saint-Jean) • Clubs-conseils en agroenvironnement • Réseau Agriconseils • Milieux de l'enseignement et de l'expertise technique
Indicateurs d'avancement	• Nombre d'entreprises accompagnées dans l'adoption de pratiques agroenvironnementales • Nombre de projets ou initiatives déployés en agroenvironnement (incluant eau, sols et matières résiduelles) • Nombre d'actions ou d'initiatives mises en place à l'échelle du territoire en lien avec la gestion des ressources naturelles • Nombre d'activités de transfert de connaissances réalisées • Nombre d'aménagements agroenvironnementaux réalisés sur le territoire
Exemples d'initiatives	• <u>Cellule d'innovation Côte-du-Sud sur les couverts végétaux</u> <i>Porteur du projet : OBV de la Côte-du-Sud</i> • <u>Projet pilote pour faciliter la récupération des plastiques agricoles dans Bellechasse</u> <i>Porteur du projet : MRC de Bellechasse</i> • <u>Programme de rémunération des producteurs pour des pratiques bénéfiques à l'environnement</u> <i>Porteur du projet : ALUS</i>

Chantier 3 - Entrepreneuriat agricole et développement territorial : relève, innovation et pérennité des entreprises

Mise en contexte

Le secteur agricole et agroalimentaire de la MRC de Montmagny fait face à des défis importants en matière de pérennité des entreprises et de vitalité du territoire. Bien que l'intérêt pour les projets de vie en région et en agriculture ait connu une hausse durant la période pandémique, cet engouement semble aujourd'hui s'essouffler.

Par ailleurs, malgré la présence de personnes intéressées par le démarrage ou la reprise d'entreprises agricoles, l'accès à la terre et aux entreprises demeure un enjeu majeur. Le nombre limité de cédants, combiné à des démarches de transfert souvent complexes ou non planifiées, freine la concrétisation de projets de relève. Cette situation est accentuée par le vieillissement de la population agricole et par une certaine réticence à amorcer les processus de transfert.

Les dynamiques territoriales viennent également influencer ces enjeux. Alors que le nord de la MRC bénéficie d'un tissu agricole et économique plus structuré, les secteurs du sud du territoire et de l'Isle-aux-Grues présentent des défis supplémentaires en matière d'attractivité, d'accès aux services et de vitalité des milieux. Dans ces secteurs, le développement de nouvelles entreprises agricoles est étroitement lié à la présence de services de proximité, d'infrastructures et d'un environnement favorable à l'établissement. Ces réalités appellent également au développement de modèles agricoles innovants et adaptés aux spécificités du territoire, afin de favoriser l'établissement et la pérennité des entreprises.

Dans ce contexte, les consultations réalisées dans le cadre du PDZA ont mis en évidence l'importance d'agir de manière concertée pour soutenir la relève, améliorer l'accès aux ressources et aux services, favoriser l'innovation et renforcer les conditions propices au développement et à la pérennité des entreprises agricoles et agroalimentaires sur l'ensemble du territoire.

Objectif général

Soutenir la relève, le développement et la pérennité des entreprises agricoles et agroalimentaires en renforçant l'accès aux ressources, en favorisant l'innovation et en créant des conditions propices à l'établissement sur l'ensemble du territoire.

Contribution aux enjeux stratégiques du PDZA

C. Relève et pérennité des entreprises agricoles et agroalimentaires

D. Développement et diversification des activités agricoles et agroalimentaires

E. Concertation des acteurs et organisation du système alimentaire territorial

Enjeux du chantier	• Attraction et rétention de la main-d'œuvre agricole <i>Manque de logements, conditions de travail, intégration des travailleurs.</i> • Relève agricole, repreneuriat et accès à la terre <i>Difficulté de démarrage et de reprise d'entreprises, accès limité à la terre (achat ou location), réticence au transfert et besoin de mécanismes et d'accompagnement adaptés à la réalité régionale.</i> • Développement, diversification et innovation des entreprises agricoles <i>Adaptation des modèles d'affaires, nouvelles productions, modernisation.</i> • Accès aux services, au financement et à l'accompagnement <i>Complexité des démarches et méconnaissance des ressources.</i> • Occupation dynamique et utilisation durable du territoire <i>Développement du sud du territoire, accès aux services et vitalité des milieux ruraux.</i>
Objectifs	• Appuyer les entreprises dans l'accès à la main-d'œuvre et aux conditions favorables à leur rétention • Soutenir la relève agricole et faciliter l'accès à la terre • Favoriser le développement et la consolidation des entreprises agricoles et agroalimentaires du territoire • Améliorer l'accès aux services, programmes et financements adaptés • Encourager l'innovation et la diversification des activités agricoles, notamment dans le sud du territoire
Axes d'intervention	Afin de soutenir la vitalité et la pérennité des entreprises agricoles et agroalimentaires, le chantier repose sur des axes d'intervention visant à faciliter l'accès aux ressources, à appuyer la relève et à encourager l'innovation et le développement du territoire. • AXE 1 – Faciliter l'accès aux ressources et le développement des entreprises (2026-2028 : priorité initiale) <i>Soutenir l'établissement et la continuité des entreprises agricoles et agroalimentaires en améliorant l'accès à la terre, à la main-d'œuvre et aux ressources nécessaires au démarrage et à la reprise.</i> • Améliorer la diffusion et la compréhension des services, programmes et ressources disponibles • Soutenir le développement, la consolidation et la diversification des entreprises agricoles et agroalimentaires • Faciliter l'accès aux outils financiers et aux programmes existants

	• AXE 2 – Soutenir la relève agricole, la main-d’œuvre et l’accès à la terre (2026-2030 : déploiement progressif) <i>Renforcer les conditions favorables à la pérennité des entreprises agricoles en soutenant la relève, en facilitant l’accès à la terre et en améliorant l’attraction et la rétention de la main-d’œuvre.</i> • Favoriser le maillage entre la relève et les entreprises agricoles, ainsi que les démarches de transfert et de reprise d’entreprises • Faciliter l’accès à la terre, notamment par la mise en valeur de terres disponibles ou sous-utilisées • Soutenir les initiatives facilitant l’accès à la main-d’œuvre et les conditions favorables à sa rétention (logement, intégration, etc.) • AXE 3 – Favoriser l’innovation et le développement territorial (2027-2031 : déploiement progressif) <i>Encourager l’innovation et l’adaptation des modèles agricoles et agroalimentaires afin de soutenir le développement des entreprises et l’occupation dynamique du territoire.</i> • Soutenir le développement et l’expérimentation de pratiques et de modèles agricoles et agroalimentaires innovants adaptés au territoire • Encourager la diversification des productions agricoles, notamment dans le sud du territoire • Mettre en valeur les outils d’aménagement et les leviers existants (ex. article 59, volet 2 de la LPTAA) pour favoriser l’occupation dynamique du territoire • Favoriser le maillage entre entreprises, acteurs du territoire et milieux de l’enseignement et de l’expertise technique
Initiatives et leviers existants sur le territoire	• L'ARTERRE • L'Atelier agricole • Marché La Chèvre et le Chou • Incitatif à la remise en culture des terres agricoles en friche - TACA • Fonds régions et ruralité (FRR) • Schéma d'aménagement et de développement (SAD) • MADA • Politique familiale • Politique jeunesse
Partenaires	• Acteurs institutionnels et publics • MRC de Montmagny • CLD • Municipalités • MAPAQ • MAMH

	• Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA) • Acteurs du milieu agricole, économique et communautaire • Producteurs agricoles et UPA • Transformateurs et entreprises agroalimentaires • Chambre de commerce et acteurs du développement économique • Acteurs de l'accompagnement, de l'expertise et de l'éducation • L'ARTERRE • Réseau Agriconseils et clubs-conseils • Financière agricole du Québec (FADQ) • Financement agricole Canada (FAC) • Milieux de l'enseignement et de l'expertise technique • Organismes d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes
Indicateurs d'avancement	• Nombre d'entreprises agricoles accompagnées ou soutenues dans leurs démarches (démarrage, transfert, développement, diversification) • Nombre d'initiatives de relève, de transfert ou d'accès à la terre accompagnées sur le territoire • Nombre d'initiatives ou d'activités de maillage, de réseautage ou de mentorat réalisées • Nombre de nouvelles entreprises agricoles ou agroalimentaires, ou d'initiatives de diversification implantées sur le territoire
Exemples d'initiatives	• Atelier agricole <i>Porteur du projet : MRC de Montmagny</i> • Accueil et intégration des travailleurs étrangers <i>Porteur du projet : CDEMM</i> • Remise en production les terres en friche <i>Porteur du projet : TACA</i>

Chantier 4 - Valorisation de l'agriculture et système alimentaire territorial : mobilisation et qualité de vie

Mise en contexte

La MRC de Montmagny se caractérise par la présence d'un secteur agricole et agroalimentaire diversifié. Toutefois, celui-ci occupe encore une place relativement limitée dans le quotidien de la population. Cette situation peut s'expliquer notamment par une visibilité plus faible des entreprises agricoles et une reconnaissance encore limitée de leur contribution au développement du territoire.

Les consultations réalisées dans le cadre du PDZA ont mis en lumière un potentiel à renforcer les liens entre les citoyens et le milieu agricole et agroalimentaire, notamment en ce qui concerne la mise en valeur des entreprises présentes et de la diversité des produits disponibles sur le territoire. Ce constat souligne l'importance de favoriser un rapprochement entre la population, en particulier les jeunes, et l'agriculture locale, afin de mieux faire connaître le territoire et son potentiel nourricier.

Par ailleurs, le territoire bénéficie de la présence de nombreux acteurs et organismes engagés dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation, du développement social et de la santé. Bien que ces acteurs démontrent une volonté de collaboration, une connaissance parfois partielle des rôles, des initiatives et des interventions de chacun peut limiter les occasions de concertation. Une meilleure mise en relation et une structuration des échanges permettraient de renforcer les synergies et de maximiser les retombées des initiatives existantes, notamment celles issues du précédent PDZA.

Dans ce contexte, le développement d'un système alimentaire territorial (SAT) constitue une opportunité de structurer les actions, de renforcer la concertation entre les acteurs et d'intégrer les enjeux agricoles, agroalimentaires et sociaux, notamment en matière de sécurité alimentaire, dans une approche cohérente à l'échelle de la MRC. Cette démarche vise également à favoriser l'accès à une alimentation locale de qualité, à soutenir les initiatives communautaires et à promouvoir un système alimentaire plus durable, tout en renforçant la place de l'agriculture dans la qualité de vie des citoyens.

Objectif général

Renforcer la place de l'agriculture et de l'alimentation locale dans la qualité de vie des citoyens en favorisant la mobilisation des acteurs, la valorisation du secteur et le développement d'un système alimentaire territorial structuré et durable.

Contribution aux enjeux stratégiques du PDZA

A. Mise en marché et accessibilité des produits locaux

E. Concertation des acteurs et organisation du système alimentaire territorial

F. Valorisation de l'agriculture et de l'alimentation locale auprès de la population

Enjeux du chantier	• Connaissance et perception de l'agriculture et de l'alimentation locale <i>Connaissance limitée, perceptions parfois inexactes et faible reconnaissance du rôle de l'agriculture dans le territoire.</i> • Santé et bien-être des producteurs et des communautés <i>Isolement, surcharge de travail et accessibilité variable à des services adaptés aux réalités du milieu agricole.</i> • Cohésion sociale et structuration des liens entre les acteurs du système alimentaire <i>Interactions limitées entre producteurs, citoyens et organisations, et besoin de structuration des initiatives collectives.</i> • Organisation et structuration du système alimentaire territorial <i>Connaissance partielle des acteurs, des initiatives et des infrastructures, et coordination à l'échelle du territoire limitée.</i>
Objectifs	• Valoriser l'agriculture et les personnes qui la pratiquent • Sensibiliser et éduquer la population, notamment les jeunes, à l'agriculture et à l'alimentation locale • Soutenir le bien-être des producteurs et le maintien de conditions favorables à leur santé • Favoriser le développement d'initiatives collectives et communautaires en agriculture et en alimentation • Structurer et déployer une démarche de système alimentaire territorial
Axes d'intervention	Ce chantier repose sur des axes d'intervention complémentaires visant à rapprocher les citoyens de l'agriculture, à mobiliser les acteurs du territoire et à structurer un système alimentaire territorial cohérent et durable. • AXE 1 – Valoriser et sensibiliser à l'agriculture et à l'alimentation (2026-2028 : priorité initiale) <i>Renforcer la connaissance et la reconnaissance de l'agriculture et de l'alimentation locale en soutenant les initiatives de valorisation et en favorisant l'éducation et la sensibilisation de la population.</i>

	• Soutenir les initiatives de valorisation de l'agriculture locale, de ses acteurs et de ses retombées • Soutenir les actions d'éducation et de sensibilisation à l'agriculture et à l'alimentation, notamment auprès des jeunes • Favoriser une cohabitation harmonieuse entre les activités agricoles et les autres usages du territoire • AXE 2 – Soutenir le bien-être et l'engagement des communautés (2026-2030 : déploiement progressif) <i>Favoriser des conditions propices au bien-être des producteurs et à l'engagement des communautés en facilitant l'accès aux ressources et en encourageant les initiatives collectives.</i> • Soutenir le bien-être des producteurs et le maintien de conditions favorables à leur santé (ex. travailleur de rang) • Faciliter l'accès aux ressources et aux services en santé adaptés aux réalités du milieu agricole • Encourager le développement d'initiatives communautaires et collectives en lien avec l'agriculture et l'alimentation • AXE 3 – Amorcer et structurer le système alimentaire territorial (2027-2031 : déploiement progressif) <i>Amorcer et structurer le système alimentaire territorial en améliorant la connaissance des acteurs, des initiatives et des infrastructures, en favorisant la collaboration et en soutenant le déploiement d'initiatives structurantes.</i> • Réaliser un portrait des acteurs, des initiatives et des infrastructures alimentaires du territoire • Mettre en place des espaces de concertation et de collaboration entre les acteurs du système alimentaire • Soutenir et coordonner le déploiement d'une démarche de système alimentaire territorial (SAT) à l'échelle de la MRC • Favoriser les synergies entre les secteurs de l'agriculture, de la santé, de l'éducation et du développement social afin de renforcer la sécurité alimentaire et de contribuer au développement d'un système alimentaire territorial durable
Initiatives et leviers existants sur le territoire	• Politique familiale • Politique jeunesse • MADA • Entente sectorielle en agroalimentaire (TACA) • Initiatives cœur villageois • Ententes et plans en santé publique (CISSS)
Partenaires	• Acteurs institutionnels et publics • MRC de Montmagny

	• CLD • Municipalités • CISSS • CSS • Acteurs du milieu agricole, économique et communautaire • Producteurs agricoles et UPA • Distributeurs alimentaires • Organismes communautaires • CPE, Club des petits déjeuners, RPA • Acteurs de l'accompagnement, de l'expertise et de l'éducation • Médias locaux • Milieux de l'enseignement et de l'expertise technique
Indicateurs d'avancement	• Nombre d'initiatives de sensibilisation ou de valorisation de l'agriculture et de l'alimentation locale • Nombre d'initiatives collectives ou communautaires en lien avec l'agriculture et l'alimentation sur le territoire • État d'avancement de la démarche de système alimentaire territorial (SAT) • Nombre d'initiatives ou d'activités de concertation et de collaboration entre les acteurs du système alimentaire
Exemples d'initiatives	• Camp d'été à la ferme <i>Porteur du projet : Ferme l'apprentie</i> • Système alimentaire territorial (SAT) <i>Porteur du projet : Comité Système alimentaire territorial (SAT) des Sources</i> • Espaces Collaboratifs de Transformation <i>Porteur du projet : Comité régional de réflexion et d'action en sécurité alimentaire (CRRASA)</i>

Mise en œuvre et suivi du PDZA

Gouvernance et rôles des instances

La mise en œuvre du PDZA repose sur une structure de gouvernance impliquant la MRC de Montmagny, les comités de travail des chantiers, le comité de suivi du PDZA et l'ensemble des acteurs du milieu.

La coordination générale est assurée par la MRC de Montmagny, par l'entremise de l'agent de développement agroalimentaire. Celui-ci agit à titre de responsable du PDZA et veille à l'animation des chantiers, à la mobilisation des partenaires ainsi qu'au suivi des initiatives sur le terrain. Il assure également la cohérence des interventions avec les orientations du plan.

Le comité de suivi du PDZA joue un rôle stratégique. Il regroupe des représentants des différentes parties prenantes du milieu et permet de prendre un recul sur l'ensemble des chantiers, d'évaluer l'avancement global du plan et d'orienter les priorités. Il se réunit de manière ponctuelle, généralement une à deux fois par année, afin de valider les ajustements nécessaires.

Les comités de travail des chantiers rassemblent les acteurs concernés par chaque thématique. Ils participent activement à la planification, au déploiement et au suivi des initiatives. Ces comités se réunissent de façon régulière, selon les besoins, afin d'assurer un suivi rapproché et de favoriser l'émergence de projets.

Les acteurs du milieu, incluant les producteurs, les transformateurs, les entreprises, les organismes et les municipalités, contribuent à la réalisation des initiatives par leur implication dans les comités, les projets et les activités de concertation. Leur participation est essentielle pour assurer la pertinence et la réussite des interventions.

Au besoin, des groupes de travail ponctuels peuvent être formés afin de soutenir la réalisation de projets spécifiques ou de répondre à des enjeux particuliers.

Cycle de mise en œuvre

La mise en œuvre du PDZA s'appuie sur un cycle de gestion inspiré des principes d'amélioration continue, permettant d'adapter les interventions aux réalités du milieu et d'assurer un suivi évolutif dans le temps.

La phase de planification vise à déterminer, sur une base périodique, les priorités d'action à partir des axes des chantiers. Elle permet de mobiliser les partenaires concernés et de définir les initiatives à déployer ainsi que les résultats attendus, en fonction des besoins et des opportunités du territoire.

La phase de mise en œuvre correspond au déploiement des initiatives retenues. Elle repose sur la coordination des partenaires et leur engagement autour des projets. Cette étape comprend également un suivi de l'avancement, permettant d'apporter des ajustements en cours de route.

L'évaluation consiste à faire le point sur les initiatives réalisées. Elle s'appuie sur des indicateurs de suivi afin d'analyser les résultats obtenus et d'identifier les écarts. Elle permet également de dégager les principaux apprentissages.

Enfin, la phase d'ajustement permet d'adapter les priorités et les interventions en fonction des résultats observés. Les apprentissages sont intégrés dans la planification suivante, et certaines actions peuvent être réorientées pour mieux répondre aux enjeux du territoire.

Ce cycle est réalisé de manière continue, permettant d'assurer une adaptation constante des actions et une meilleure prise en compte des réalités évolutives du milieu.

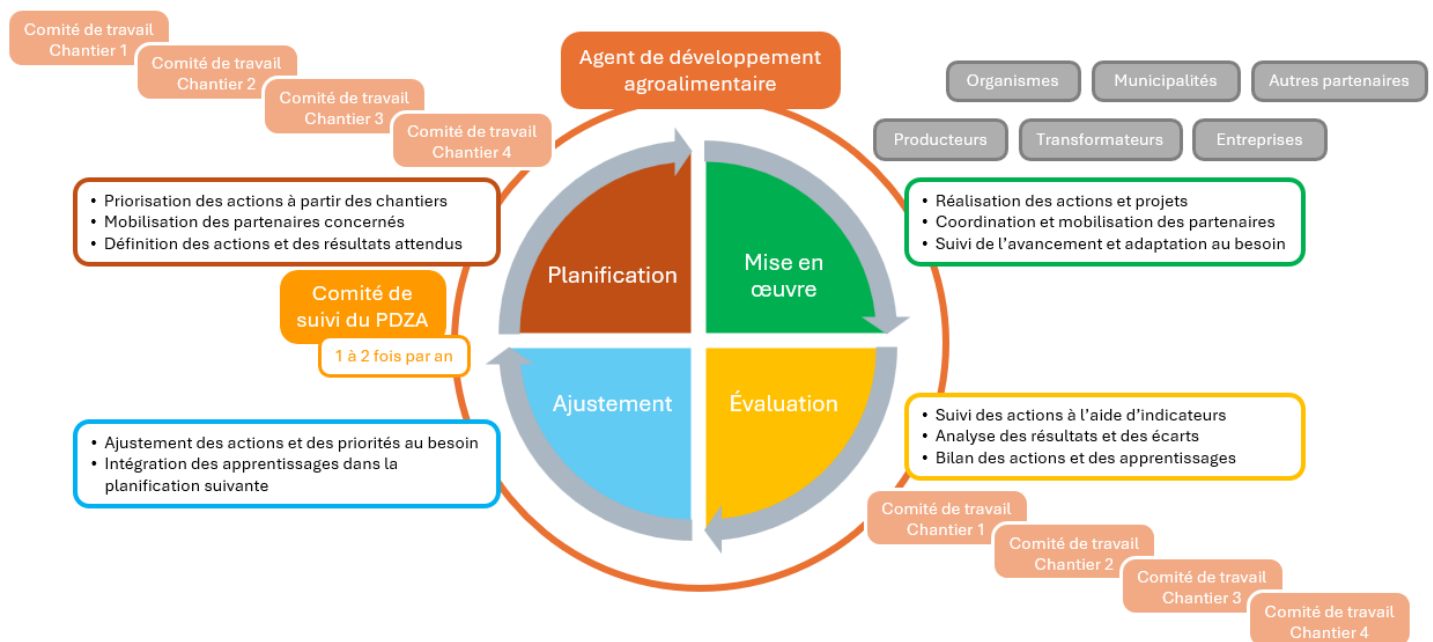


Figure 12. Étapes de mise en œuvre du PDZA

Conclusion

La révision du PDZA de la MRC de Montmagny a permis de dresser un portrait actualisé du territoire, de mettre en lumière les principaux enjeux du secteur agricole et agroalimentaire et de dégager des orientations claires pour les prochaines années.

L'analyse du territoire et les consultations réalisées auprès des acteurs du milieu confirment que la MRC peut compter sur un secteur agricole et agroalimentaire diversifié, dynamique et engagé, qui constitue un levier important de développement économique, social et territorial. Elles mettent également en évidence des défis structurants, notamment en matière de mise en marché, d'adaptation aux changements climatiques, de relèvement et d'accès à la terre, ainsi que de concertation et de valorisation de l'agriculture.

Les chantiers d'intervention proposés dans le cadre de ce PDZA traduisent ces enjeux en priorités d'action concrètes et complémentaires. Ils offrent un cadre structuré et flexible, permettant de soutenir à la fois les initiatives existantes et celles qui émergeront au cours des prochaines années, en fonction des besoins du territoire et des opportunités. À cet égard, le PDZA constitue également un outil de référence pour appuyer et orienter les initiatives qui contribuent à répondre aux enjeux identifiés.

Ce plan se distingue par l'importance accordée à la concertation et à la participation des acteurs du territoire. Les contributions des entreprises agricoles et agroalimentaires, des organismes, des citoyens, des élus et des partenaires ont permis de construire une vision partagée, ancrée dans les réalités et les aspirations de la MRC de Montmagny. En ce sens, le PDZA est un outil collectif, porté par l'ensemble du milieu et reposant sur l'engagement de ses acteurs. La MRC de Montmagny, en tant que coordonnatrice, assurera l'animation, le suivi et l'accompagnement des chantiers en collaboration avec ses partenaires, dans une perspective d'amélioration continue.

Ce PDZA se veut ainsi un outil évolutif, au service du développement du territoire, permettant d'orienter les actions, de renforcer les collaborations et de soutenir une agriculture et une alimentation durables, en cohérence avec les réalités et les ambitions de la MRC de Montmagny. En ce sens, il constitue un levier concret pour bâtir un territoire nourricier dynamique, résilient et ancré dans sa communauté.

Références

CDC ICI Montmagny-L'Islet. (2025). *Portrait territorial de l'offre alimentaire MRC de Montmagny*.

https://www.cdcicimontmagnylislet.com/_files/ugd/238ff2_5028356383b241f3a18dbe47bde6ce5d.pdf

CPTAQ. (2024). *Annexe statistique 2023-2024 – Données sur le territoire en zone agricole par région administrative, par MRC et par territoire équivalent au 31 mars 2024*. <https://www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/la-commission/publications/rapports-annuels/cptaq-rag-2023-2024-resultats-par-secteur.pdf>

ISQ. (2026). *Estimations de la population des MRC (classées par régions administratives) selon l'âge et le genre, âge médian et âge moyen, Québec, 1^{er} juillet 1996 à 2025*. https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-municipalites-regionales-de-comte-mrc/tableau/estimations-population-mrc-age-sexe-median-moyen#tri_tertr=12&tri_pivot_2=00&tri_pop=5

MAPAQ. (2025). *Fiche d'enregistrements des entreprises agricoles de 2025*.

MAPAQ. (2026). *Liste d'établissements sous permis*.

<https://web.mapaq.gouv.qc.ca/bh/etablissements-sous-permis>

Portail Bio Québec. (2026). *Entreprises ayant des produits certifiés*.

<https://www.portailbioquebec.info/tableau-regional-entreprises-avec-produits-certifies?choix=12>

RACJ. (2026). *Registre des titulaires de permis de fabricant d'alcool en vigueur*.

<https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/racj-alcool-fabricant>

Statistique Canada. (2017). *Caractéristiques des exploitants agricoles : âge et nombre d'exploitants dans l'exploitation agricole, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif*.

<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210044201>

Statistique Canada. (2022a). *Âge moyen des exploitants agricoles selon les divisions de recensement (DR), 2021*.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/95-634-x/2021001/article/00001/catm-ctra-009-fra.htm>

Statistique Canada. (2022b). *Tableau 32-10-0242-01 Vente directe de produits agricoles aux consommateurs, Recensement de l'agriculture, 2021*.
<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210024201&pickMembers%5B0%5D=1.735>

Statistique Canada. (2022c). *Tableau 32-10-0244-01 Plan de relève pour l'exploitation agricole, Recensement de l'agriculture, 2021*.
<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210024401>